

APPENDICE 2. PROJETS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

AFGHANISTAN

Service des achats d'aviation civile (CAPS) (AFG/06/701)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Ministère des transports et de l'aviation civile (MoTCA), est d'acquérir l'équipement électronique pour l'aéroport international de Kaboul. Ce projet, qui a commencé en 2006, est en cours.

Réalisations du projet

Des services de réparation et de maintenance sur place du système d'atterrissage aux instruments (ILS) et du radiophare omnidirectionnel VHF de très haute fréquence Doppler/dispositif de mesure de distance (DVOR/DME) ont été effectués à l'aéroport international de Kaboul.

ARABIE SAOUDITE

Autorité générale de l'aviation civile (SAU/97/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Royaume d'Arabie Saoudite, est d'apporter un appui à l'Autorité générale de l'aviation civile (AGAC) pour fournir des services d'aviation sûrs, efficaces et économiques, de tenir l'AGAC à jour sur les changements apportés à l'environnement de l'aviation civile, de préparer l'AGAC pour l'introduction des nouvelles technologies, et d'aider l'AGAC à remplacer les experts étrangers par des experts nationaux grâce à la formation professionnelle d'homologues qualifiés originaires de l'Arabie saoudite. Entrepris en 1997 pour une durée initiale de six ans, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2014.

Réalisations du projet

Vingt-huit agents de l'assistance opérationnelle de l'OACI (OPAS) ont travaillé sur ce projet en 2013. La participation de l'OACI repose sur l'entérinement de l'élaboration de normes, de procédures et d'un programme à long terme appropriés pour les services de sécurité de l'aviation civile. Des services de consultation ont été fournis à l'AGAC et aux homologues saoudiens selon les



besoins, pour appuyer des projets d'immobilisations en cours. Les agents OPAS de l'OACI, en collaboration avec les instructeurs nationaux saoudiens, ont donné au personnel de l'AGAC des cours de formation complémentaires dans les domaines suivants : communications, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM), radar/non-radar et simulateur. Une expertise a été fournie à l'AGAC sur l'établissement et la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la carrière professionnelle pour le développement futur du personnel de sauvetage et de lutte contre l'incendie (RFF). Un nouvel aéronef de formation par simulateur a été commandé. Trois experts OPAS se sont joints au nouveau Bureau d'enquêtes sur les accidents d'aviation (AIB) pour conseiller et former des ressortissants saoudiens sur les enquêtes sur les accidents et les incidents d'aviation. Une expertise technique pour une initiative agressive portant sur un projet de mise à niveau rapide d'aérodromes domestiques a été fournie. Le projet s'est poursuivi pour aider le Gouvernement à remplacer des experts étrangers par des fonctionnaires nationaux recrutés dans la plupart des postes professionnels de l'aviation au sein de l'organisation de l'AGAC.

ARGENTINE

Établissement d'une nouvelle Administration nationale de l'aviation civile (ANAC) — (ARG/07/803)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de contribuer au renforcement du système d'aviation civile comme moyen pour appuyer le développement social, économique et culturel de l'État, en assurant la conformité totale à ses obligations en tant que signataire de la Convention relative à l'aviation civile internationale, en stimulant la croissance du secteur du transport aérien et en contribuant au développement de l'activité aéronautique. Entrepris en septembre 2007, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de janvier 2014.

Réalisations du projet

Le recrutement du personnel national pour l'ANAC a été effectué. La formation du personnel local aux systèmes de gestion de la sécurité (SGS) s'est poursuivie. Un expert international a continué d'apporter à l'ANAC une assistance dans la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS).

Constitution d'une nouvelle Commission d'enquête sur les accidents d'aviation civile (JIAAC) (ARG/10/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de faciliter l'établissement de la nouvelle Commission d'enquête sur les accidents d'aviation civile (JIAAC), transférée de la « Fuerza Aérea Argentina » comme entité indépendante relevant du « Secretaría de Transporte, Ministerio de Planificación Federal, Inversión Pública y Servicios ». Le projet apporte aussi un appui à la JIAAC dans l'obtention de ressources humaines, de logistique, d'équipement, d'infrastructure et de systèmes, pour lui permettre de continuer de s'acquitter efficacement de ses responsabilités et pour renforcer ses activités de prévention des accidents d'aviation civile. Entrepris en septembre 2011 pour une durée de deux ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2015.

Réalisations du projet

Le recrutement d'enquêteurs techniques et opérationnels ainsi que de personnel administratif et professionnel national pour appuyer les opérations de la JIAAC s'est poursuivi. Il a été procédé à l'achat d'équipement, d'ameublement et d'autres articles prévus dans le plan d'acquisitions du projet. Une nouvelle législation et de nouveaux règlements ont été préparés pour la mise en place de la JIAAC et attendent d'être approuvés.

Assistance des Forces aériennes argentines à l'Administration nationale de l'aviation civile (ANAC) (ARG/09/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est d'apporter un appui à la nouvelle Administration nationale de l'aviation civile (ANAC), le nouveau prestataire de services de navigation aérienne de l'Argentine, et à la compagnie aérienne nationale (LADE) dans les activités promotionnelles qui intègrent les collectivités éloignées au sein du territoire national. Le projet comprend le recrutement de professionnels nationaux, l'acquisition d'équipement, la maintenance et la formation. Entrepris en juillet 2009 pour une durée prévue de trois ans, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016 avec un objectif révisé.

Réalisations du projet

Les forces aériennes argentines ont continué de mettre à disposition leurs ressources pour agir comme fournisseurs de divers services pour l'aviation civile, y compris, notamment, les services de recherches et sauvetage, les services d'inspection et la vérification des aides à la navigation ainsi que le soutien aux activités de la LADE. Un contrat a été accordé pour la maintenance (programmée ou non) des aéronefs de vérification en vol. Un contrat a été

octroyé pour les services de simulateur de vol pour la formation des équipes d'inspection en vol et des inspecteurs de vérification en vol. Des équipements ont été achetés pour les systèmes d'inspection en vol (AFIS), les systèmes de communication, les aides à la navigation, les pièces de rechange pour les aéronefs ainsi que les équipements et le matériel à utiliser dans des situations d'urgence résultant des catastrophes naturelles et/ou des urgences sanitaires. Des travaux de révision générale et de maintenance intégrale des aéronefs ont été effectués.

Renforcement des services de navigation aérienne et mise à jour des systèmes CNS (ARG/12/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de fournir une assistance à l'Administration nationale de l'aviation civile (ANAC) pour la fourniture efficace et ininterrompue de services de la circulation aérienne et pour la mise en œuvre de systèmes de communications, navigation et surveillance (CNS), conformément au document de mise en œuvre des installations et services du Plan de navigation aérienne (FASID) des Régions Caraïbes et Amérique du Sud (CAR/SAM) en veillant à ce que les équipements achetés soient conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) et aux recommandations du Groupe régional CAR/SAM de planification et de mise en œuvre (GREPECAS). Entrepris en octobre 2012, ce projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

Des équipements destinés à améliorer les installations et les systèmes CNS ont été achetés, notamment 21 stations éloignées pour le service aéronautique mobile (de route) (AM(R)S), 14 systèmes différents de communication, 8 nouveaux systèmes d'aides à la navigation, un système automatique d'inspection en vol (AFIS), un système automatisé de gestion du trafic aérien (ATM), un système d'information géographique (SIG) et un système intégré d'information en vol (IFIS), tous conformes aux exigences du Plan de navigation aérienne des Régions CAR/SAM.

ARUBA

Assistance au Departamento Meteorológico d'Aruba (ABW/12/601)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement d'Aruba, était de déterminer les besoins relatifs à la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité (QMS) conforme à la norme ISO 9001:2008 pour la fourniture de services

météorologiques à la navigation aérienne internationale et d'orienter le fournisseur de services météorologiques dans tout le processus de mise en œuvre, ceci incluant la préparation des documents QMS, l'application formelle des procédures de qualité, le déploiement des fonctions de qualité, la surveillance et la mesure des résultats et le début des mesures d'amélioration. Entrepris en 2012 pour une durée prévue de 1,5 mois, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

Un système de gestion de la qualité conforme aux exigences de l'ISO 9001:2008, portant sur l'observation de la DMA, la maintenance et la fourniture de données climatologiques pour Aruba, a été mis en œuvre au sein du Departamento Meteorológico (DMA). Un audit interne a été réalisé en août 2013.

BAHAMAS

Service des achats d'aviation civile (CAPS) (BHA/10/701)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Département de l'aviation civile des Bahamas (BCAD), est d'acquérir de l'équipement pour renforcer les autorités aéronautiques. Entrepris en avril 2010, ce projet se poursuit.

Réalisations du projet

Un contrat tripartite entre le Gouvernement, l'OACI et un fournisseur international pour l'acquisition d'un radar primaire et secondaire a été signé. Le système est en cours d'installation. Un calendrier de formation a été établi et mis en action. Le développement du logiciel destiné aux systèmes radar du Département de l'aviation civile des Bahamas récemment acquis a été lancé.

Expert en facteurs humains (BHA/13/601)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Département de l'aviation civile des Bahamas (BCAD), était de dispenser un cours de formation en facteurs humains. Entrepris en janvier 2013, ce projet, qui devait durer une semaine, est terminé.

Réalisations du projet

Un cours de formation sur les facteurs humains fondé sur le *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)* et les éléments indicatifs connexes a été dispensé à un auditoire de 19 experts du CAD représentant divers domaines professionnels importants.

BAHREÏN**Projet d'assistance à la sûreté de l'aviation (RPF/12/601)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds pour la sûreté de l'aviation (AVSEC) de l'OACI, était d'entreprendre des activités préparatoires en vue de l'établissement du projet de coopération technique « Programme coopératif de sûreté de l'aviation — Région Moyen-Orient (CASP-MID) ». Le projet visait à assurer la participation des 13 États MID dans le projet CASP-MID. Entrepris en janvier 2013, le projet, qui devait durer six mois, est terminé.

Réalisations du projet

Les travaux préparatoires effectués pour la mise en place du projet CASP-MID comprenaient la fourniture de renseignements détaillés sur la façon dont ils devaient être réalisés et les avantages pour les différents États et la région dans son ensemble. Une stratégie de formation a été élaborée pour la Région MID, fondée sur l'analyse des besoins effectuée en Égypte, en Jordanie, au Liban et au Koweït, et par des discussions avec leurs experts AVSEC. Les termes de référence du Groupe de travail des experts ainsi qu'un projet de plan de travail du CASP-MID pour 2013-2014 ont été élaborés. Le Bahreïn, la Jordanie et l'Arabie Saoudite ont signé le document de projet.

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)**Développement de l'aviation nationale (BOL/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie, est de continuer à mettre à niveau le cadre juridique et l'organigramme de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) conformément à la Constitution de l'État et à la loi générale du transport, et de renforcer la capacité institutionnelle de la DGAC à s'acquitter efficacement de ses responsabilités en matière de supervision de la sécurité et à fournir des services de transport aérien. Entrepris en janvier 2013, le projet a une durée prévue de deux ans.

Réalisations du projet

La transition vers le recrutement et l'intégration totale au sein de l'Autorité bolivienne de l'aviation civile du personnel national précédemment employé sous contrat par le projet OACI/Bolivie s'est poursuivie avec succès comme prévu.

CABO VERDE**Capacité de supervision de la sécurité du SNA (CVI/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de Cabo Verde, est d'aider l'État à améliorer ses capacités de supervision de la sécurité dans le domaine des services de navigation aérienne, en donnant suite aux constatations et aux recommandations correspondantes du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. Entrepris en août 2012, pour une durée prévue de six mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2014.

Réalisations du projet

Un expert en sécurité de la navigation aérienne a été recruté et attend d'être déployé.

Amélioration des services fournis par Aeroportos e Segurança Aérea SA (CIV/12/802)***But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par Aeroportos e Segurança Aérea SA, sont d'aider à la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité (SGS), à l'amélioration des capacités du fournisseur de services dans les domaines de la gestion de la qualité et à la production de publications d'informations aéronautiques, à l'amélioration du centre de coordination du sauvetage aéronautique, à la mise en œuvre d'un programme de sécurité de piste et à l'élaboration de plans de mesures d'urgence pour le contrôle de la circulation aérienne, ainsi que de procédures d'inspection en vol des aides à la navigation, de manuels de politiques et de procédures, de structures organisationnelles compatibles aux SGS et de programmes de formation. Le projet aide également à la certification/autorisation du fournisseur de services tel que requis et à la correction de carences identifiées par l'OACI ou l'AAC. Entrepris en octobre 2013, le projet a une durée prévue de 36 mois.

Réalisations du projet

Le recrutement d'un expert en sécurité de la navigation aérienne/gestion de la sécurité a été lancé.

CAMEROUN**Assistance à l'Autorité aéronautique pour la validation du certificat de type d'un aéronef (CMR/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité Aéronautique du Cameroun (CCAA) est d'aider le Cameroun dans la validation du certificat de type d'un aéronef. L'équipe de l'OACI composée, notamment, de spécialistes en essais en vol (ingénierie et pilote), en structure, ainsi qu'en production et en maintenance, devait aider la Commission établie par les autorités camerounaises dans la validation du certificat de type d'un aéronef étranger avant son acquisition par une compagnie aérienne locale. Entrepris en septembre 2012 pour une durée initiale de trois mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'avril 2014.

Réalisations du projet

Un rapport d'avancement détaillé a été soumis au Cameroun avec des recommandations initiales fondées sur des faits recueillis à ce jour sur cet aéronef.

CHINE, RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE (RAS) DE MACAO**Étude préalable pour l'acquisition d'équipements de gestion de l'information aéronautique (AIM) pour l'Autorité de l'aviation civile de la RAS de Macao, Chine (MAC/02/702)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de Macao (CAAM), est de fournir une assistance à la CAAM pour la préparation de la stratégie/feuille de route pour la transition des services d'information aéronautique (AIS) à la gestion de l'information aéronautique (AIM) et pour l'acquisition des équipements requis. Entrepris en mai 2013, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Une mission a été effectuée à Macao, et un rapport préparé et partagé avec la CAAM. En outre, la CAAM a reçu les spécifications techniques, les critères d'évaluation et une estimation budgétaire pour les équipements qui seront achetés plus tard.

CONGO**Assistance à l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Congo —
Certification des exploitants aériens (PRC/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République du Congo, est d'apporter une assistance pour la certification des exploitants aériens, de dispenser une formation en cours d'emploi aux inspecteurs nationaux, et d'aider à mettre à jour les règlements nationaux. Entrepris en octobre 2013, ce projet a une durée prévue de 12 mois.

Réalisations du projet

Des experts internationaux ont été recrutés dans les domaines de l'exploitation aérienne et de la navigabilité. Le recrutement d'un expert en organisation et en formation a été lancé. Une révision initiale de la législation et des procédures relatives à la délivrance des certificats d'exploitation aérienne a été effectuée.

COSTA RICA**Plan de masse pour l'aéroport international Daniel Oduber Quiros à Liberia
(COS/06/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA), était d'élaborer un plan de masse pour accroître la capacité de l'aéroport international Daniel Oduber Quiros afin de le qualifier pour accueillir des avions de plus grandes dimensions, ainsi que de répondre aux besoins de la Région Pacifique Nord pour le développement économique, touristique et commercial de l'État. Entrepris en mars 2008, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, le processus de clôture du projet a été entamé.

**Développement de l'aéroport international Juan Santamaría (AIJS)
(COS/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le « Conseil technique de l'aviation civile » (CETAC), est de réaliser des travaux de génie civil à l'aéroport international

Juan Santamaría de San José afin qu'il puisse fournir de meilleurs services et répondre aux besoins du développement économique, touristique et commercial de l'État. Entrepris en août 2011, le projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

La construction de l'aire de trafic éloignée a progressé comme prévu et est achevée à 60 %. Un contrat a été signé pour le contrôle de la qualité des matériaux et des travaux de génie civil. Un contrat pour la construction d'un nouveau hangar de maintenance des aéronefs pour la « Cooperativa Autogestionaria de Servicios Aeroindustriales » (COOPESA) a été signé, et l'esquisse préliminaire a été soumise.

Aéroport international de la Zone Sud (COS/11/802)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est de développer un aéroport international dans la région de Brunca au Costa Rica, comprenant des études environnementales, sociales et économiques d'impact, des études techniques de faisabilité, ainsi que la conception et la construction de l'aéroport selon un « concept complètement vert », en respectant toutes les conditions écologiques et archéologiques sensibles de cette zone. Entrepris en août 2011, ce projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

Une étude sur les impacts environnemental et aviaire de la construction de cet aéroport a été préparée et soumise au Ministère de l'environnement du Costa Rica pour évaluation. Des spécifications techniques et une étude d'impact ont été préparées et soumises au Gouvernement pour examen.

Développement de l'aéroport international Daniel Oduber Quiros à Liberia (COS/11/803)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est de développer l'aéroport international Daniel Oduber Quiros à Liberia selon le plan de masse approuvé, y compris la réhabilitation de la piste, la préparation des projets, l'exécution des travaux de génie civil requis, la conception et la construction d'une base pour les opérations, la relocalisation d'une station de lutte contre l'incendie et d'un radiophare omnidirectionnel VHF (VOR), et l'amélioration des conditions de sécurité. Ce projet a été entrepris en août 2011 et sa durée prévue est de six ans.

Réalisations du projet

Un expert a été recruté pour préparer les spécifications techniques de la piste.

Nouvel aéroport métropolitain — 2025 (COS/11/805)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est de déterminer la viabilité technique du site sélectionné pour la construction du nouvel aéroport métropolitain. Ce projet a été entrepris en août 2011, pour une durée prévue cinq ans.

Réalisations du projet

Un expert a été recruté pour préparer les termes de référence d'une étude visant à déterminer la viabilité du site sélectionné pour la construction du nouvel aéroport métropolitain. Le processus d'appel d'offres a été lancé.

Aéroport de Murcielgo (COS/12/801)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est d'améliorer les caractéristiques physiques de l'aéroport de Murcielago ainsi que les conditions relatives à sa sécurité, et de doter cet aéroport des équipements audiovisuels de base pour permettre l'exploitation de nuit. Entrepris en avril 2012, pour une durée prévue de neuf mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Des spécifications techniques ont été préparées pour les systèmes de balisage lumineux de l'aéroport.

Services des achats d'aviation civile (COS/12/701)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est d'acquérir des équipements pour l'Autorité de l'aviation civile du Costa Rica. Entrepris en mai 2012, ce projet est en cours.

Réalisations du projet

Des spécifications techniques ont été préparées pour un nettoyeur de pistes, un chargeur de passagers et un système d'observation météorologique automatique (AWOS).

EL SALVADOR**Préparation d'une politique d'attribution de créneaux horaires à l'aéroport international d'El Salvador (AIES) (SLV/13/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet était d'améliorer l'utilisation des créneaux horaires durant les périodes de pointe, pour faire face à l'encombrement du trafic aérien à l'aéroport international d'El Salvador (AIES) et d'améliorer l'efficacité de la distribution des autorisations d'atterrissage et de décollage pour faire face à l'encombrement. Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue d'un mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

La capacité des créneaux à l'aéroport a été revue, et des recommandations ont été faites pour parvenir à un usage plus efficace des créneaux horaires durant les heures de pointe de la circulation aérienne et améliorer le suivi et la coordination des créneaux.

Élaboration de propositions de redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne (SLV/13/803)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement d'El Salvador, est d'élaborer et de mettre en œuvre une structure de coûts pour la fourniture des services d'aéroport et de navigation aérienne. Ce projet a été entrepris en novembre 2013 et sa durée prévue est de trois mois.

Réalisations du projet

Une équipe d'experts internationaux a été recrutée et déployée à El Salvador pour élaborer une proposition relative à la mise en œuvre d'un système amélioré de perception de redevances d'aéroport.

ÉQUATEUR

Renforcement du secteur de l'aviation civile (ECU/11/802)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Équateur, est d'apporter une assistance à la Direction générale de l'aviation civile de l'Équateur, à l'appui des stratégies nationales et des plans de développement économique du Gouvernement pour le secteur du transport aérien, les programmes et projets d'aviation civile, y compris l'infrastructure aéronautique et aéroportuaire, les processus de gestion de l'espace aérien, la supervision de la sécurité et les ressources humaines, aux niveaux technique, opérationnel et organisationnel. Le projet a été entrepris en octobre 2011 et sa durée prévue est de trois ans.

Réalisations du projet

Un contrat a été signé pour l'acquisition d'un avion de calibrage en vol équipé d'un système automatique d'inspection en vol (AFIS) à jour. En outre, un contrat a été signé pour la mise en œuvre d'une solution de logiciel pour la planification des vols, la délivrance des licences et les procédures de contrôle météorologique. Des activités ont continué pour l'amélioration de la formation du personnel technique de la DGAC au cours d'événements organisés par des projets régionaux. Le système de simulateur intégré destiné au système de contrôle de la circulation aérienne (ATC) a été livré et accepté.

ÉTHIOPIE

Formation à l'approche radar et au contrôle régional (ETH/11/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement éthiopien, est d'assurer la fourniture durable de services de la circulation aérienne (ATS) en utilisant les installations radar et la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) existantes. Ce projet, entrepris en juillet 2012 pour une durée prévue de 10,5 mois, est terminé.

Réalisations du projet

Vingt contrôleurs ont reçu une formation théorique, sur simulateur et en cours d'emploi sur le contrôle par surveillance en utilisant les systèmes radar et ADS-B, et 12 contrôleurs ont été formés pour devenir des instructeurs de surveillance.

CAPS — Acquisition d'une télévision à circuit fermé (CCTV) (ETH/07/701)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement éthiopien, est d'acquérir un équipement de télévision en circuit fermé (CCTV). Entrepris en 2013, ce projet est en cours.

Réalisations du projet

Un expert international a été recruté pour aider à réviser les documents techniques destinés à l'achat d'un système de CCTV.

GRÈCE**Renforcement des capacités en matière de supervision de la sécurité (GRE/00/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Grèce, est de développer davantage la capacité de l'Autorité de l'aviation civile hellénique (HCAA) à fournir des services aériens sûrs, efficaces et économiques, de réglementer les fonctions de sécurité des vols et de veiller à ce qu'elles soient conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en 2000, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Le projet a continué d'apporter un soutien à la HCAA pour exercer ses responsabilités de supervision de la sécurité dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs et dans l'élaboration d'un système de navigabilité durable.

GUATEMALA**Modernisation intégrale du système aéroportuaire national (GUA/05/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Guatemala, était de prêter une assistance pour la planification et la modernisation des installations et services des aéroports intérieurs de Cobán, Esquipulas, Huehuetenango, Puerto Barrios, Quetzaltenango et Retalhuleu, conformément aux normes et pratiques recommandées (SARP) internationales en vigueur. Entrepris en 2005, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, ce projet est terminé.

Modernisation du système aéroportuaire national du Guatemala (GUA/05/803)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Guatemala, était de parachever les travaux de génie civil à l'aéroport international de La Aurora. Entrepris en juin 2005, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, ce projet est terminé.

GUINÉE ÉQUATORIALE**Assistance à la Guinée Équatoriale en matière de ressources humaines (EQG/13/601)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Guinée équatoriale, est de réaliser une évaluation des besoins en matière de formation afin de déterminer les besoins en formation de l'Autorité aéronautique de la Guinée équatoriale et d'analyser la possibilité de mieux exploiter son centre aéronautique dans la Région Afrique. Entrepris en octobre 2013 pour une durée prévue de deux mois, ce projet a été prolongé jusqu'en juin 2014.

Réalisations du projet

En raison des priorités gouvernementales, le démarrage des activités du projet a été reporté à 2014.

Assistance à la Guinée Équatoriale pour l'acquisition d'un radar météorologique (EQG/13/602)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Guinée équatoriale, est d'aider l'État à acquérir un radar météorologique. Entrepris en octobre 2013

pour une durée prévue d'un mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

En raison des priorités gouvernementales, le démarrage des activités du projet a été reporté à 2014.

Renforcement des capacités nationales et institutionnelles en aviation civile (EQG/13/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé dans le cadre d'un arrangement de partage de coûts entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le développement, est d'établir une Autorité de l'aviation civile (AAC) autonome, avec le niveau approprié de dotation en personnel et des compétences pour s'acquitter de ses fonctions de supervision de la sécurité dans les domaines de l'exploitation et de la navigabilité des aéronefs et de la délivrance des licences des aéronefs et du personnel de l'exploitation aérienne. Entrepris en janvier 2013, ce projet a une durée prévue de trois ans.

Réalisations du projet

Le processus de certification et de recertification des exploitants équato-guinéens selon les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les règlements nationaux s'est poursuivi. Le programme de sécurité de l'exploitation pour 2013 a été approuvé et mis en œuvre. Les règlements RACGE OPS ont été mis à jour sur la base de la nouvelle Loi de l'aviation civile. Les validations des certificats de type ont progressé. Des audits et des inspections ont été réalisés dans les domaines de l'exploitation aérienne et de la navigabilité. La formation en cours d'emploi (OJT) pour le personnel de l'exploitation et de la navigabilité s'est poursuivie. La Loi de l'aviation civile a été approuvée. Le plan d'action correctrice pour les constatations de l'audit USOAP dans le domaine OPS/AIR/PEL a été revu et actualisé.

HAÏTI

Assistance à l'Office national de l'aviation civile (OFNAC) et à l'Autorité aéroportuaire nationale (AAN) (HAI/11/602)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par la Banque mondiale et l'Office national de l'aviation civile (OFNAC), est de réaliser une évaluation des dommages subis par les infrastructures clés de navigation et de communications, notamment les aides



visuelles à la navigation aérienne et les installations, services et équipements d'aérodrome, ainsi que des dommages causés aux voies d'accès à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince et aux aires de stationnement public par le séisme de janvier 2010, et de présenter des recommandations, s'il y a lieu. Le projet fournira aussi une évaluation de la structure organisationnelle et des besoins de formation dans le domaine de la gestion du trafic aérien et de son personnel technique et dans tout autre domaine intéressant le fonctionnement et la maintenance des améliorations envisagées, et des recommandations seront présentées s'il y a lieu. Entrepris en 2011 pour une durée prévue de trois mois, le projet a été prolongé jusqu'en décembre 2014.

Réalisations du projet

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, il n'y a eu aucune activité dans le cadre de ce projet en 2013.

Projet d'assistance à la sûreté de l'aviation (RFP/12/601)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds de la sûreté de l'aviation (AVSEC) de l'OACI, était d'apporter une assistance au Gouvernement d'Haïti dans la mise en place de son Comité national de sûreté de l'aviation et l'actualisation de tous les programmes nationaux de sûreté de l'aviation. Entrepris en février 2013 pour une durée prévue de neuf mois, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

Les révisions du programme national de sûreté de l'aviation civile (PNSAC), du programme national de formation à la sûreté de l'aviation civile (PNFSAC) et du programme de certification des agents chargés des inspections/filtrages sont terminées. Le PNSAC a été soumis à l'autorité appropriée pour approbation. Le Programme national de contrôle de la qualité de l'aviation civile (PNCQAC) est actuellement à l'étude. En outre, des orientations opérationnelles ont été fournies lors de la révision des programmes destinés aux exploitants et des notes d'information soumises aux cadres supérieurs par l'Office national de l'aviation civile (OFNAC) sur divers sujets. Le projet a aidé dans la coordination pour le rétablissement du Comité national de sûreté de l'aviation civile. Une assistance a été apportée dans la coordination avec les parties prenantes de la sûreté de l'aviation concernant l'élaboration du programme et des procédures, ainsi qu'avec la Police des Nations Unies (UNPOL) et la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'élaboration des programmes de formation. Un projet de programme de formation pour l'Autorité nationale de l'aéroport (AAN) a été préparé, ainsi qu'un projet d'organigramme pour le Département de la sûreté de l'aviation (DSA) et un projet de code de conduite pour la certification des inspecteurs (AVSEC). Des examens pratiques de certification pour les agents d'inspection/filtrage ont été élaborés.

INDE**Mise en place de moyens de supervision de la sécurité à la Direction des services de navigation aérienne (ANS) (IND/08/810)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de l'Inde, est d'apporter une assistance à la DGAC dans la mise en place et le fonctionnement efficace d'une Direction des services de la navigation aérienne (ANS) dans l'exercice de ses tâches, fonctions et responsabilités de réglementation et de supervision de la sécurité, et dans la mise en œuvre du plan d'action correctrice pour répondre aux observations et recommandations de l'audit universel OACI de supervision de la sécurité. Entrepris en 2010 pour une durée prévue de 12 mois, le projet est terminé en 2013.

Réalisations du projet

Le projet final, y compris les recommandations relatives à la mise en place d'une Direction des services de navigation aérienne, a été soumis à la DGAC.

Programme de formation OACI-Inde pour les pays en développement (IND/12/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité aéroportuaire de l'Inde (AAI), est que l'OACI apporte son concours à l'administration d'un programme de formation de participants provenant de pays en développement, sélectionnés par l'Académie de l'aviation de l'Inde (IAA), à New Delhi. L'assistance comprend la diffusion de renseignements aux États membres de l'OACI et l'envoi de lettres d'octroi de bourses et de lettres de refus. Entrepris en octobre 2008 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre 2015.

Réalisations du projet

Il n'y a eu aucune activité dans le cadre de ce projet en 2013.

INDONÉSIE**Renforcement des moyens de supervision de la sécurité de la Direction générale de l'aviation civile (INS/07/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), est de renforcer ses capacités en matière de supervision de la sécurité

des vols grâce à une meilleure organisation, à une disponibilité accrue d'inspecteurs de supervision de la sécurité et d'arpenteurs-géomètres bien formés et dûment qualifiés, et à une législation, des règlements et des procédures actualisés, ainsi que d'améliorer la mise en œuvre et la conformité aux normes et pratiques recommandées (SARP), aux éléments d'orientation et au Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) de l'OACI, afin d'adopter une approche proactive en matière de sécurité aérienne et de réduction des accidents d'aviation. Entrepris en 2009 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre 2014.

Réalisations du projet

Des experts internationaux dans les domaines de l'inspection de l'exploitation et de la navigation aériennes ont été recrutés pour le projet. L'accent du projet a porté davantage sur le renforcement des capacités, l'objectif étant de parvenir à la durabilité. Les règlements indonésiens sur la sécurité de l'aviation civile ainsi que les instructions connexes au personnel relatives à la navigabilité, à l'exploitation et à la navigation aériennes ont été revus et amendés. Les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) et la qualité de navigation requise (RNP) ont été préparés et un cours de formation a été dispensé. Trois experts nationaux, dont deux en navigabilité et un en exploitation, ont effectué une révision complète du système indonésien d'orientation des inspecteurs de la sécurité, y compris de nouveaux éléments indicatifs pour les inspecteurs de la sécurité des cabines. Des programmes de formation ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de ce nouveau système d'orientation pour les inspecteurs ainsi qu'à celles relatives à la certification, à l'administration et à la surveillance dans le cadre de ce système. Une suite a été donnée aux constatations du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI au niveau de la DGAC.

Programme de formation OACI-Indonésie destiné aux pays en développement (INS/12/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par l'Agence pour le développement des ressources humaines dans les transports (HRDTA), du Ministère des transports, était que l'OACI apporte son concours à l'administration d'un programme pour former des participants venant de pays en développement, sélectionnés par le Centre de développement des ressources humaines en transport aérien (ATHRDC). L'assistance comprenait la diffusion de renseignements aux États membres de l'OACI ainsi que l'envoi de lettres d'octroi de bourses et de lettres de refus. Entrepris en juillet 2012, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Soixante bourses ont été octroyées par l'OACI à des participants provenant de 23 pays en développement pour des formations au Centre de développement

des ressources humaines en transport aérien de Curug, à l'Académie technique et de sécurité de l'aviation (ATSA) de Medan et à l'Académie technique et de sécurité de l'aviation (ATSA) de Surabaya, dans les disciplines suivantes : certification d'aérodrome, auditeur interne de l'aviation, marchandises dangereuses, aspects juridiques de l'aviation, système de gestion de la sécurité, gestion de haut niveau de l'aviation civile et gestion de haut niveau de la sûreté de l'aviation.

Renforcement institutionnel de l'Institut indonésien de l'aviation civile (ICAI), Curug, Indonésie (INS/11/801)

But du projet

Les objectifs de ce projet, financé par l'Agence pour le développement des ressources humaines dans les transports (HRDTA) du Gouvernement indonésien, sont la modernisation de tous les aspects de la formation dispensée par l'Institut indonésien de l'aviation civile (ICAI) dans les domaines du service d'information aéronautique (AIS), de la gestion du trafic aérien (ATM), des communications, navigation et surveillance (CNS) et de la gestion de la qualité, et l'établissement d'une section de gestion de la qualité afin de permettre à l'Institut de dispenser une formation efficace et efficiente aux étudiants nationaux et internationaux dans ces disciplines. Entrepris en 2012 pour une durée prévue de 12 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mai 2014.

Réalisations du projet

Une analyse des besoins en formation a été effectuée pour identifier les besoins nationaux et régionaux en formation dans les domaines AIS, ATM et CNS, et des mesures à prendre pour satisfaire efficacement aux normes internationales actuelles et aux meilleures pratiques. Un projet de plan de modernisation, comprenant une recommandation pour la création d'une Section de gestion de la qualité, a été élaboré et soumis à la direction de l'ICAI.

JORDANIE

Élaboration d'un plan d'action environnemental (JOR/13/601)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par la Commission de réglementation de l'aviation civile de la Jordanie, était de déployer un consultant du plan d'action environnemental pour aider à la préparation d'un plan d'action pour que l'État puisse se conformer aux objectifs de la Résolution A37-19 de l'Assemblée de l'OACI. Entrepris en août 2013 pour une durée prévue de deux semaines, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Un plan d'action environnemental, comprenant une liste de mesures pour réduire les émissions, des recommandations sur les mesures à prendre et l'assistance nécessaire à l'avenir pour mettre en œuvre ces mesures a été soumis à la Commission de réglementation de l'aviation civile de la Jordanie, pour examen et approbation.

KAZAKHSTAN**Renforcement de la capacité de l'aviation civile du Kazakhstan (KAZ/12/801)****But du projet**

Ce projet, financé par l'entreprise nationale « Kazaeronavigatsia », a les objectifs suivants : examiner les permis d'exploitation aérienne et les spécifications d'exploitation connexes, les certificats d'organisme de maintenance (MOC) et tous les certificats de navigabilité, afin d'assurer une entière conformité avec les règlements nationaux et les dispositions applicables de l'OACI ; mettre en œuvre le plan d'action correctrice national dans les domaines de l'exploitation (OPS) et de la navigabilité (AIR), en insistant particulièrement sur la résolution des deux problèmes graves de sécurité (PGS) ; et aider l'État à se préparer de manière adéquate à recevoir une mission coordonnée de l'OACI. Entrepris en décembre 2012 pour une durée prévue d'une année, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'avril 2014.

Réalisations du projet

L'Autorité de l'aviation civile a été restructurée conformément aux recommandations de l'OACI. Les exigences de qualifications et d'expérience ainsi que les descriptions d'emploi ont été élaborées pour tous les postes d'experts. Le niveau de dotation en personnel et la qualification des experts ont augmenté de manière importante. Des programmes d'initiation et de formation en cours d'emploi ont été élaborés, des calendriers préparés et la formation lancée pour environ 30 experts. Un appui a été fourni à l'Autorité de l'aviation civile pour la révision des certificats d'exploitation aérienne et des spécifications d'exploitation connexes, des certificats d'organisation de la maintenance (MOC) et des certificats de navigabilité pour la conformité aux règlements nationaux et aux dispositions de l'OACI en vigueur. Des mesures d'application pour traiter des cas de non-conformité ont été mises en place. Environ 80 amendements de la Loi primaire de l'aviation ont été introduits et 30 règlements secondaires amendés pour assurer la conformité aux Annexes de l'OACI et traiter des questions législatives relatives au renforcement de la capacité de l'État à s'acquitter de ses responsabilités en matière de certification, de délivrance des licences et de supervision. Les procédures internes connexes et les listes de vérification ont été révisées et amendées selon les besoins pour assurer la normalisation des

procédures. Le concept d'inspecteur national de la sécurité, avec les fonctions et les responsabilités connexes, a été introduit.

KOWEÏT

Assistance pour le développement et la certification de l'aéroport du Koweït (KUW/13/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Koweït, est d'aider la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) à revoir et à évaluer des propositions et des initiatives relatives au développement et à la modernisation de l'aéroport du Koweït, ainsi qu'à préparer les documents contractuels et à évaluer les soumissions reçues de consultants et d'entrepreneurs. Il vise également à aider la DGAC dans le développement et la mise en œuvre de la certification d'aérodrome et des systèmes de gestion de la sécurité pour les aéroports. Entrepris en juillet 2013, ce projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

Le recrutement de cinq experts internationaux, notamment un ingénieur/chef d'équipe en planification d'aérodrome, un expert juridique et financier, un expert en certification d'aérodrome, un expert en réglementation de la sécurité des vols et un expert en sûreté de l'aviation, est en cours. Les phases d'annonce, de sélection et d'interview sont terminées.

LIBAN

Service des achats d'aviation civile (CAPS) (LEB/88/701)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Liban, est de mettre à niveau le système d'automatisation du radar ATM existant (AutoTrac II) à l'aéroport international de Beyrouth, et d'acquérir une garantie du logiciel pour le système. Entrepris en 1988, le projet est en cours.

Réalisations du projet

L'installation du matériel de mise à niveau du système d'automatisation du radar ATM a été effectuée et la garantie du logiciel pour le système a été achetée.

Réactivation du Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC) (LEB/02/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Liban, est la réactivation du Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC). Le projet traitera directement des questions relatives au développement des ressources humaines et au transfert de technologie au Liban. Entrepris en 2002, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Les services d'experts ont continué d'être fournis par un inspecteur national des marchandises dangereuses et un expert national en transport aérien.

Renforcement du secteur de l'aviation civile (LEB/04/801)***But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement du Liban, sont de renforcer la capacité de supervision de la sécurité de la Direction de la sécurité aérienne, d'accroître la sécurité et l'efficacité de l'aéroport international de Beyrouth, de mettre à jour les règlements, procédures et manuels relatifs à la supervision de la sécurité en assurant leur conformité aux exigences internationales, ainsi que de réactiver le Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC). Entrepris en 2004, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

L'OACI a continué d'apporter un appui administratif. Un expert national est actuellement déployé.

Assistance au Ministère de l'Intérieur et des Municipalités (LEB/12/601)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités, était de réaliser une évaluation à grande échelle et de fournir une consultation technique dans plusieurs domaines relatifs à la mise en œuvre d'un système de frontière électronique, de passeport électronique et de visa électronique au Liban, et de préparer des documents de spécifications techniques sous forme de « Demande de proposition » indépendante et directe en se fondant sur un système de notation. Entrepris en octobre 2013 pour une durée prévue de sept semaines, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Un spécialiste des systèmes experts en gestion de l'identité et délivrance du passeport électronique (e-Passport) et un spécialiste en systèmes experts en frontière électronique (Immigration) ont été déployés. Une consultation technique a été fournie sur le passage au système de délivrance du passeport électronique et du permis de résidence électronique, l'établissement d'un système automatisé d'identification par empreintes digitales et de systèmes de reconnaissance faciale (FRS) et de l'infrastructure à clés publiques (ICP), ainsi que sur la mise en œuvre de la frontière électronique et de systèmes électroniques d'autorisation de voyager et d'un système de visa électronique. Un document de spécifications techniques pour les activités susmentionnées a été soumis au Ministère de l'Intérieur et des Municipalités du Liban, pour examen et approbation.

MALDIVES**Évaluation des besoins et mission de formulation de projets pour le Projet de mise en œuvre de l'ADS-B dans la FIR Male, Maldives (MDV/12/601)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par la Maldives Airport Company Limited (MACL), était de fournir une assistance, des conseils et des orientations pour la mise en œuvre et les applications opérationnelles de la technologie de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) dans la région d'information de vol (FIR) Male. Entrepris en décembre 2012 pour une durée prévue de huit jours ouvrables, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Une mission à l'Autorité de l'aviation civile des Maldives (MCAA) et à la Maldives Airports Company Limited (MACL) a été entreprise, et une évaluation initiale sur le terrain ainsi qu'une analyse des écarts ont été effectuées. Un rapport a été fourni à la MACL, rapport qui peut servir de guide pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de l'ADS-B.

MALI**Assistance à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en vue de l'amélioration des aéroports du Mali (SUD/09/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, qui était financé par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (UNDPKO), était d'aider la MINUSMA à élaborer des plans d'action pour la réhabilitation des terrains d'atterrissage et des aéroports, le soutien aux opérations logistiques et la fourniture d'évaluations techniques des infrastructures de l'aviation civile du Mali. Entrepris en mai 2013 pour une durée prévue de sept mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Deux experts internationaux ont été déployés au Mali et ont effectué l'évaluation des aéroports et des aéroports de Bamako, Gao, Kidal Tessalit et Tombouctou. Les rapports de ces évaluations ont été soumis à l'UNDPKO.

MAURITANIE**Assistance dans le domaine des aéroports et aides au sol (AGA) (MAU/12/601)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Mauritanie, est d'analyser et d'évaluer les documents relatifs à la construction d'un nouvel aéroport et d'évaluer leur conformité aux dispositions de l'Annexe 14 de l'OACI — *Aéroports*. Entrepris en mai 2013 pour une durée prévue d'un mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de février 2014.

Réalisations du projet

Le recrutement d'un expert en aéroport a été lancé et est en cours.

MEXIQUE**Programme TRAINAIR PLUS pour Aeropuertos y Servicios Auxiliares (ASA)
(MEX/07/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, est de conseiller et d'aider le « Centro Internacional de Instrucción de Aeropuertos y Servicios Auxiliares » (CIASA) à dispenser le cours de développeur de formation TRAINAIR PLUS et de le conseiller sur la mise au point de maquettes pédagogiques normalisées (MPN). Entrepris en 2008 et d'une durée prévue de 12 mois, le projet a aidé l'ASA à devenir en 2009 membre à part entière du Programme TRAINAIR de l'OACI ; il a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014 et son objectif a été révisé.

Réalisations du projet

La mise en œuvre de la MPN « Exploitation et services complémentaires d'aéroport » et de la MPN « Maintenance électromécanique et aides visuelles » auprès du personnel aéroportuaire de l'ASA a été réalisée à 95 %, tandis que celle de la MPN « Gestion du carburant d'aviation » a commencé en 2013. Une analyse des besoins en formation a été effectuée, et la conception de deux nouvelles MPN — « Atténuation des risques de la faune aux aéroports » et « Coordination et supervision du processus de manipulation des carburants d'aviation » a commencé.

Assistance en matière de coopération technique — Modernisation du système de formation de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) du Mexique (MEX/12/902)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, était d'aider la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) à s'attaquer aux observations et aux carences relatives à la gestion du trafic aérien (ATM) identifiées lors d'une mission effectuée par le Bureau régional Amérique du Nord et Caraïbes (NACC). Entrepris en 2012 pour une durée prévue de cinq mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

La formation et l'assistance technique requises ont été fournies pour renforcer les capacités et les connaissances du personnel de la DGAC dans les questions d'aviation civile relatives à la gestion du trafic aérien (ATM).



Assistance en matière de coopération technique — Formation du personnel de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) (MEX/13/901)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, est d'apporter à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) l'assistance nécessaire pour former son personnel et ses pilotes. Entrepris en septembre 2012 pour une durée prévue de cinq mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

La formation et l'assistance technique nécessaires ont été fournies à 359 membres du personnel de la DGAC et pilotes pour renforcer leurs capacités et leurs connaissances dans les questions d'aviation civile relatives à l'ATM, afin de renforcer les capacités de la DGAC en matière de supervision de la sécurité.

Nouvel aéroport de Mexico — Étude de validation (MEX/13/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, était de valider la nécessité et l'emplacement du nouvel aéroport international de Mexico, conformément à des études déjà réalisées et aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue de cinq semaines, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Une équipe d'experts internationaux a été déployée pour effectuer une étude de validation concernant le nouvel aéroport international. La mission a été menée à bien et un rapport soumis à l'État.

MOZAMBIQUE**Appui au Gouvernement du Mozambique en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation (MOZ/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République du Mozambique, est d'apporter un appui technique au Gouvernement et de l'aider à renforcer ses capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté sur la base des constatations et des recommandations du Programme universel d'audits de

sûreté (USAP) et du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP). Le projet vise à améliorer la sécurité, la sûreté, la régularité et l'efficacité des activités de transport aérien au Mozambique afin de mieux répondre aux besoins de transport aérien du pays et de promouvoir son développement économique, humain et social, ainsi qu'à encourager le développement du commerce et du tourisme et d'attirer dans le pays les affaires et les investissements. Le projet a été entrepris en mars 2012 et sa durée prévue est de deux ans.

Réalisations du projet

Une feuille de route sur la mise en œuvre de la sécurité de l'aviation a été élaborée sur la base des constatations de l'audit USOAP de l'OACI de 2010 et des résultats de la mission de validation coordonnée de l'OACI (ICVM) de 2011. L'élaboration, la révision et l'amendement de règlements et d'éléments indicatifs relatifs à la sécurité ont progressé afin de donner suite au plan d'action correctrice. Une formation en cours d'emploi a été donnée aux inspecteurs nationaux dans le domaine des services de la navigation aérienne, et des inspections correspondantes ont été effectuées. Un programme de certification d'aéroport a été établi. Un programme national de contrôle de la sûreté de l'aviation, des manuels pour les inspecteurs, des listes de contrôle et autres éléments indicatifs pour les inspecteurs de la sécurité et de la sûreté de l'aviation ont été élaborés et approuvés. Une structure de supervision a été mise au point. Des inspections ont été réalisées à quatre des 11 aéroports du Mozambique. Un plan d'action correctrice a été élaboré pour s'attaquer aux constatations de l'audit USAP de l'OACI de 2013. La formation à l'intérieur et à l'extérieur du pays dans diverses disciplines de la sécurité et de la sûreté de l'aviation a été donnée au personnel de l'aviation.

NAMIBIE

Assistance à l'aviation civile de la Namibie — Supervision de la sécurité et de la sûreté (NAM/08/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de Namibie, est d'aider la Direction de l'aviation civile (DAC) dans le renforcement de ses capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté. Il comprend une phase d'évaluation pour identifier les carences restantes après l'audit du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) exécuté en 2006, suivie de la mise en œuvre de mesures correctrices pour s'attaquer à ces carences, et une seconde phase pour établir un système durable de certification et de surveillance. Entrepris en 2009, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Deux nouveaux experts internationaux ont été recrutés dans le domaine de l'exploitation aérienne et un expert international dans le domaine des services de navigation aérienne. Trois experts nationaux, deux en droit aérien et un en normes de l'aviation, ont été recrutés. Une assistance a été fournie pour l'établissement d'un Comité d'examen des règlements, afin de faciliter la promulgation de règlements actualisés. Les Règlements namibiens de l'aviation civile (NAMCARs) ont été révisés et actualisés, appuyés par l'élaboration de nombreuses Normes techniques, y compris celles relatives aux systèmes de gestion de la sécurité. Le projet a également soutenu la mise à jour et la mise en œuvre du plan d'action correctrice résultant de l'audit de l'USOAP de 2006. Des programmes de formation pour le personnel de la DCA, comprenant plus de 15 bourses, ont couvert tous les domaines des projets, y compris les règlements sur les marchandises dangereuses, la certification des agents nationaux d'inspection/filtrage de sûreté de l'aviation, les évaluateurs de la compétence en langue anglaise, l'exploitation et les infrastructures d'aérodrome. Une formation en cours d'emploi a été donnée aux inspecteurs de la sécurité et au personnel de soutien, appuyée par des améliorations des éléments didactiques et indicatifs. Une assistance a été fournie pour la recertification de tous les détenteurs de certificats d'exploitation technique (AOC) et d'organisme de maintenance accrédité (OMA) de la Namibie.

OMAN**Développement de l'aviation civile et soutien technique (OMA/93/01)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement d'Oman, était de fournir un soutien continu à l'Autorité publique de l'aviation civile sur les questions intéressant le contrôle de la circulation aérienne, l'ingénierie aéroportuaire, les opérations aériennes et la navigabilité, ainsi qu'à contribuer à la création d'une agence de réglementation efficace tout en encourageant l'établissement d'un système de transport aérien sûr et économiquement viable. Ce projet, entrepris en 1993 pour une durée prévue de huit ans, est terminé.

Réalisations du projet

Un rapport d'analyse des écarts concernant l'Autorité de l'aviation civile existante d'Oman, en particulier dans les domaines des règlements de sécurité, du recrutement et de la formation d'un personnel technique qualifié, de la certification et de la délivrance des licences, des obligations de surveillance et de la gestion de la sécurité, a été soumis à l'Autorité publique de l'aviation civile d'Oman pour examen.

OUGANDA**Assistance pour l'élaboration d'un plan-cadre pour l'aviation civile (CAMP) de 20 ans pour l'Ouganda (UGA/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de l'Ouganda, est d'aider l'Ouganda dans l'élaboration d'un plan-cadre pour de l'aviation civile (CAMP) pour la période 2012-2031, qui doit servir de guide et de feuille de route pour le développement du secteur. Entrepris en mai 2012 pour une durée prévue de 11 mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de février 2014.

Réalisations du projet

Le contrat pour l'acquisition du CAMP a été octroyé et est en train d'être mis en œuvre.

PAKISTAN**Accord avec le Service des achats d'aviation civile pour l'acquisition de trois radiophares omnidirectionnels VHF Doppler/dispositifs de mesure de distance (DVOR/DME), de deux systèmes d'atterrissage aux instruments/dispositifs de mesure de distance (ILS/DME) et d'un système complet de radars primaire et secondaire (PAK/00/701)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pakistan, est d'acquérir des équipements de navigation et de surveillance afin d'aider le Gouvernement à améliorer de manière générale ses normes de sécurité. Entrepris en avril 2010 pour une durée prévue de 30 mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2014.

Réalisations du projet

Les équipements de navigation ont été livrés, la formation a été dispensée et les travaux de génie civil ont commencé. L'Autorité de l'aviation civile du Pakistan (PCAA) attend l'approbation de son conseil d'administration pour procéder à l'acquisition de l'équipement de surveillance, tandis que la validité de la proposition relative au radar n'a plus pu être prolongée à cause du Règlement des achats de l'OACI.

PANAMA**Renforcement opérationnel et technique de l'Autorité de l'aviation civile de la République du Panama (PAN/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Panama, est d'aider l'Autorité de l'aviation civile (AAC) à acquérir une expertise technique, opérationnelle et de gestion dans les domaines de la navigation aérienne et des aérodromes, notamment en communications, navigation et surveillance, ainsi qu'en sécurité et sûreté de l'aviation, grâce à la formation du personnel technique et opérationnel spécialisé, à des conseils d'experts, à l'acquisition de matériel pour la prestation des services, et au renforcement de la gestion administrative et exécutive des services de navigation aérienne et des opérations aéroportuaires. Entrepris en 2009 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'en juin 2015.

Réalisations du projet

Une assistance technique a été fournie par des inspecteurs de la sécurité et de la navigabilité pour appuyer l'AAC et s'attaquer aux observations émanant de la revue effectuée par l'IATA et la FAA dans les domaines de l'exploitation aérienne, de la navigabilité, de la délivrance des licences du personnel et de la médecine aéronautique. Grâce à ce projet, le Panama a maintenu et consolidé la classification de catégorie 1 du programme d'évaluation de la sécurité de l'aviation internationale (IASA) de la FAA. La formation a été dispensée au personnel de l'AAC dans les domaines du contrôle de la circulation aérienne (approche radar et contrôle d'aérodrome), des services d'information aéronautique, de l'exploitation des stations de météorologie aéronautique, de la planification de l'espace aérien et de la régulation des vols.

Renforcement de l'aéroport international Tocumen de Panama (PAN/03/902)***But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par l'aéroport international Tocumen, sont d'aider le Gouvernement du Panama dans la modernisation des installations aéroportuaires, notamment la gestion de projets d'expansion de l'aéroport et d'acquisition de l'équipement nécessaire à son exploitation, ainsi que de veiller à ce que les opérations aéroportuaires soient conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en 2003 pour une durée prévue d'une année, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2015.

Réalisations du projet

Le projet a aidé dans la conception, la construction et l'installation de trois réservoirs de carburant et des équipements et services connexes. En

conséquence, l'aéroport international Tocumen a atteint un stockage supplémentaire de carburant de 630 000 gallons qui assure une réserve de trois jours et satisfait les besoins de l'aéroport pour une demande de plus en plus grande des vols. Un contrat a été octroyé pour un système d'exploitation d'aéroport et d'information à l'aéroport.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Assistance de coopération technique — Documents de voyage lisibles à la machine (PNG/13/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, était d'effectuer une analyse des écarts du système actuel de délivrance des passeports de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de faire des recommandations pour améliorer l'enregistrement de l'identité et les procédures de délivrance des passeports dans le but de se conformer aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. En outre, des conseils et une assistance devaient être fournis pour ce qui est de l'acquisition du matériel et du logiciel des passeports électroniques/MRTD. Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue d'un mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Une révision des procédures de délivrance des passeports et des moyens par lesquels l'identité est établie a été effectuée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à la suite de quoi un rapport complet contenant des recommandations a été produit. Si ce rapport est mis en œuvre, il élèvera les niveaux de sûreté dans les processus entourant la demande, le traitement et la délivrance des passeports. Il constituera également la base pour traiter de questions particulières concernant l'enregistrement de l'identité en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Des conseils ont également été donnés à la Papua-New-Guinea Immigration and Citizen Services Authority sur les mesures qu'il conviendra de prendre lorsqu'on envisagera d'introduire le passeport électronique.

PÉROU

Modernisation de la gestion du trafic aérien (PER/08/802)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par la « Corporación Peruana de Aeropuertos y Aviación Comercial » (CORPAC S.A.), par l'entremise du Gouvernement du Pérou, est de moderniser les services de la circulation aérienne afin de mettre en



place l'infrastructure nécessaire pour l'implantation du système de gestion du trafic aérien (ATM). Le projet inclut la formation des ressources humaines, le renouvellement du centre de contrôle régional (ACC), l'installation d'un radar de surveillance secondaire (SSR) mode S et la mise en œuvre de services de la circulation aérienne. Entrepris en juillet 2009, le projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

La formation en cours d'emploi a été dispensée au personnel de la CORPAC. Le plan de transition de l'ancien centre de contrôle de la circulation aérienne au nouveau qui vient d'être réceptionné s'est fait de manière réussie. Les cours de formation ont été effectués avec l'appui du nouveau simulateur ACC. Des dispositions ont été prises pour un échange de données radar et de plans de vol avec les régions d'information de vol (FIR) avoisinantes. Un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition d'équipements d'aides à la navigation, de systèmes d'observation de météorologie aéronautique et d'équipements de réseau satellitaire pour plusieurs sites au Pérou. Les offres reçues ont été évaluées et les contrats pour chacun de ces articles ont été négociés.

Renforcement aéronautique et amélioration continue de la sécurité (PER/12/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) du Pérou, est de fournir à la DGAC les moyens techniques et professionnels nécessaires pour s'acquitter correctement de ses responsabilités, y compris le renforcement du système de l'aviation civile et l'amélioration continue des niveaux de sécurité, conformément aux Règlements nationaux de l'aviation civile et aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en février 2012, le projet a une durée prévue de cinq ans.

Réalisations du projet

Cent vingt professionnels nationaux ont été recrutés par l'entremise du projet qui a aussi facilité des missions de travail et la formation à l'étranger, et des cours de recyclage sur le simulateur du radar ont été dispensés pour le personnel de la DGAC. Un soutien a été apporté dans la préparation des plans de mesures d'urgence et la recertification ISO 9001:2008 de la DGAC. Des services de consultation ont été fournis pour l'élaboration d'études de faisabilité pour un nouvel aéroport ainsi que pour la relocalisation d'un aéroport existant. Un expert international a été recruté pour effectuer une révision du plan de restructuration existant de l'espace aérien de la FIR Lima, en commençant par les régions de contrôle terminal (TMA) des aéroports de Lima et de Cusco.

Amélioration de la connectivité du réseau de communications aéronautiques de la CORPAC (PER/13/804)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'aider la Corporación Peruana de Aeropuertos y Aviación Comercial (CORPAC S.A.) dans le processus d'appel d'offres pour l'amélioration de la connectivité de son réseau de communications aéronautiques. Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue de sept mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

L'appel d'offres et l'évaluation pour la fourniture, l'installation et l'intégration de 17 nœuds redondants de communications par satellite pour améliorer la connectivité du réseau de communications aéronautiques de la CORPAC sont terminés avec succès et livrés au Gouvernement du Pérou. Le projet comprenait : la fourniture de tous les éléments, l'assemblage, l'installation, l'essai, la réception, la formation et l'assistance technique.

Modernisation des stations météorologiques automatisées des aéroports de Chiclayo et de Pisco (PER/13/805)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'aider la Corporación Peruana de Aeropuertos y Aviación Comercial (CORPAC S.A.) dans le processus d'appel d'offres pour la modernisation des stations météorologiques automatisées des aéroports internationaux de Chiclayo et de Pisco. Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue de sept mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

L'appel d'offres et l'évaluation des soumissions pour la conception, la livraison, l'installation et la réception de deux systèmes d'observation météorologique automatiques (AWOS) avec portée visuelle de piste (RVR) pour les aéroports internationaux de Chiclayo et de Pisco ont été réalisés avec succès et livrés à la CORPAC.

Amélioration de stations d'aides radio à la navigation (PER/13/806)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'aider la Corporación Peruana de Aeropuertos y Aviación Comercial (CORPAC S.A.) dans le processus d'appel d'offres pour le renouvellement de neuf radiophares omnidirectionnels VHF (VOR), quatre dispositifs de mesure de distance (DME),

deux systèmes d'atterrissage aux instruments (ILS) et un radiophare omnidirectionnel VHF Doppler/dispositif de mesure de distance (DVOR/DME). Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue de sept mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

L'appel d'offres et l'évaluation des soumissions pour les aides à la radionavigation susmentionnés ont été réalisés avec succès et livrés à la CORPAC.

PHILIPPINES

Accord du Service des achats d'aviation civile avec l'Autorité de l'aéroport international de Mactan-Cebu — Acquisition de deux systèmes d'atterrissage aux instruments/dispositifs de mesure de distance (ILS/DME) (PHI/08/701)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aéroport international de Mactan-Cebu (MCIAA), était l'acquisition de divers équipements de navigation aérienne pour les pistes d'aéroport afin d'aider la MCIAA dans l'amélioration générale de son système de sécurité des vols. Entrepris en avril 2010 pour une durée prévue de 15 mois, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Les essais finals d'acceptation sur site (FSAT) sont achevés, le certificat signé et le titre transféré à la MCIAA.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Programme de formation OACI-République de Corée destiné aux pays en développement (ROK/12/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, qui était financé par le Gouvernement de la République de Corée, était l'apport par l'OACI d'une assistance au Ministère du territoire, des transports et des affaires maritimes de la République de Corée (MLTM) pour l'administration d'un programme de formation s'adressant à des participants provenant de pays en développement, sélectionnés par le MLTM. L'assistance comprenait la diffusion de renseignements aux États membres de l'OACI et l'envoi de lettres d'octroi de bourses et de lettres de refus. Entrepris en 2012 pour une durée prévue d'une année, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Deux cent vingt-six octrois de bourses ont été notifiés par l'OACI à des participants de 62 pays en développement pour des formations données au Centre de formation de l'aviation civile de Corée (KCATC) et à l'Académie de l'aviation de la Corporation de l'aéroport international d'Incheon, dans les disciplines suivantes : politique de navigation aérienne, gestion des gaz à effet de serre aux aéroports, exploitation aéroportuaire, exploitation des aérogares, politique de l'aviation pour les hauts responsables, sûreté et sécurité de l'aviation, inspecteurs nationaux de sûreté de l'aviation, Doppler VOR/dispositif de mesure de distance (DME), outils de sécurité électronique, maintenance des systèmes d'atterrissage aux instruments (ILS), navigation fondée sur les performances (PBN) et contrôle d'approche radar.

SINGAPOUR**Programme de formation pour pays en développement Singapour-OACI (SIN/12/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Administration de l'aviation civile de Singapour (CAAS), était que l'OACI aide à administrer un programme pour former des participants provenant de pays en développement, sélectionnés par l'Académie de l'aviation de Singapour (SAA). Cette assistance porte sur la diffusion de renseignements concernant ce programme aux États membres de l'OACI et sur l'envoi de lettres d'octroi ou de refus de bourse. Entrepris en 2012 pour une durée prévue d'une année, le projet a été signalé comme étant terminé en 2012, mais il a été rouvert en avril 2013 et prolongé jusqu'à la fin d'avril 2016.

Réalisations du projet

Quatre-vingts participants provenant de 37 pays en développement ont été sélectionnés pour la participation à dix cours, qui ont été organisés à la SAA dans les domaines suivants : gestion de l'aviation civile, programme national de sécurité de l'OACI ; inspecteurs de la supervision de la sécurité/navigabilité ; inspecteurs de la supervision de la sécurité/exploitation aérienne ; inspecteurs de la supervision de la sécurité/service de la navigation aérienne ; gestionnaires de la supervision de la sécurité ; administrateurs des recherches et sauvetage ; gestion des communications, navigation, surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM) ; et un séminaire sur le leadership et la gestion organisé conjointement par Singapour et l'OACI.

Assistance au Groupe Changi Airport (Singapour) Pte Ltd pour la réalisation d'audits de sécurité (SIN/12/802)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Changi Airport Group (CAG), était d'assister le CAG dans la réalisation d'audits d'aérodrome sur le terrain ainsi que d'un audit interne de sécurité du CAG en préparation du renouvellement du certificat d'aérodrome, et de dispenser une formation aux auditeurs du CAG. Entrepris en février 2013 pour une durée prévue de 2,5 mois, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

Une révision complète de tous les documents du CAG a été effectuée pour évaluer les procédures et les processus de sécurité ainsi que la performance du CAG en matière de sécurité. La liste de vérification de conformité a également été révisée en détail durant l'audit sur le terrain. En outre, des inspections des sites ont été effectuées.

Consultation sur le processus de recertification des aérodromes de la CAAS pour les aéroports de Changi et de Seletar (SIN/13/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Administration de l'aviation civile de Singapour (CAAS), est d'aider la CAAS à effectuer la recertification des deux aéroports de Changi et de Seletar exploités par le Changi Airport Group (Singapore) Pte Ltd. Entrepris en octobre 2013, ce projet a une durée prévue de trois mois.

Réalisations du projet

Un expert de l'OACI a apporté son concours pour la révision des manuels d'aéroport et autres documents connexes concernant les audits réalisés par la CAAS. Cela a été suivi par une période de deux semaines sur le terrain, et une assistance a été fournie à l'équipe de certification d'aérodrome de la CAAS portant aussi bien sur la certification que sur les opportunités de meilleures pratiques, pour l'amélioration des procédures d'aéroport et du processus de certification de la CAAS. Un rapport a été produit par la CAAS, et l'occasion a été saisie pour relever les normes et pratiques recommandées (SARP) nouvellement adoptées dans l'amendement de l'Annexe 14 en 2013 et dans la première publication de l'Annexe 19, en donnant des éléments d'orientation pour l'amendement à temps des règlements de la CAAS.

SOMALIE**Administration provisoire de l'aviation civile somalienne (CACAS)/Services d'information de vol de la Somalie (FISS) (SOM/95/901)*****But du projet***

Ce projet, financé par les redevances aéronautiques perçues par l'intermédiaire de l'Association du transport aérien international (IATA), reposait sur l'autorisation donnée à l'OACI par le Secrétaire général de l'ONU d'agir dans les questions d'aviation civile intéressant la Somalie. Son objectif est d'apporter une assistance, sous la supervision du Directeur de la coopération technique de l'OACI, pour l'exploitation et la maintenance des installations, équipements et services essentiels pour le transport aérien international. Ceci comprend : les vols humanitaires et vols de secours et les opérations aériennes locales dans la région d'information de vol (FIR) Mogadishu, dans la mesure du possible, pour répondre aux impératifs immédiats en matière de sécurité ; l'assistance pour la remise en état et le développement de l'infrastructure aéronautique, là où c'est réalisable et pourvu que ces activités soient financées par des sources autres que les redevances de navigation aérienne ; et les activités visant à planifier, programmer et développer un noyau essentiel pour l'établissement d'une structure fonctionnelle d'administration de l'aviation civile pour le Gouvernement de la Somalie. Entrepris en 1996 pour une durée prévue de sept ans, ce projet avait été d'abord prolongé jusqu'à la fin de 2006. En raison de l'instabilité politique persistante et de la non-disponibilité d'un gouvernement national fonctionnel, il a ensuite été prolongé jusqu'à la fin de 2012. Compte tenu de l'expiration du mandat des Nations Unies et en application d'un accord conclu avec le Gouvernement fédéral de la Somalie, le projet est passé d'un projet environnemental des Nations Unies à un projet bilatéral entre l'OACI et Gouvernement fédéral de la Somalie (GFS) et il a été prolongé jusqu'à la fin d'avril 2014.

Réalisations du projet

Le projet a continué d'assurer la gestion et l'administration de l'Administration provisoire de l'aviation civile somalienne (CACAS) et des services d'information de vol de la Somalie (FISS), en coordination avec le Directeur général du Bureau régional Afrique orientale et australe de l'OACI. La CACAS/FISS a continué de fournir le service d'information de vol (FIS), comprenant un service d'information aéronautique (AIS), des services de communications aéronautiques (AEROCOM) et des services météorologiques aéronautiques (AEROMET) 24 heures sur 24 aux vols au-dessus de la FIR Mogadishu depuis le bureau du projet situé à Nairobi. Elle a aussi continué d'assurer le service d'information de vol d'aérodrome (AFIS), les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie et les services de guidage au sol aux aéroports de Hargeisa, Berbera et Bosaso. Le projet fait fonctionner une station AEROCOM à l'aéroport de Garowe et assure un service de briefing AIS à l'aéroport de Hargeisa. Des bourses ont été attribuées pour les services d'information aéronautique, le contrôle régional des voies aériennes, la maintenance des communications aéronautiques et des aides à la navigation, les technologies de l'information, l'administration et la gestion. À la demande du

Bureau de soutien des Nations unies pour l'AMISOM (Mission de l'Union africaine en Somalie) (UNSOA) et du Ministère de l'aviation civile et des transports du Somaliland, la CACAS/FISS a apporté une assistance pour l'évaluation des aéroports de Beledweyne, Hargeisa, Burao et Berbera. Les spécifications pour la mise en œuvre d'un système de communication VHF à portée étendue et d'un ADS-B ont été révisées.

SOUDAN

Services de consultation pour l'Autorité de l'aviation civile du Soudan (SUD/11/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Soudan, est d'assurer la conformité de l'Autorité de l'aviation civile du Soudan (SCAA) aux conventions relatives à l'aviation internationale, aux normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARP) et aux éléments d'orientation connexes, ainsi que de renforcer la capacité de la SCAA à revoir, actualiser et appliquer efficacement les règlements, procédures, documents et manuels relatifs à la supervision de la sécurité, à la gestion du trafic aérien (ATM) et à la délivrance des licences du personnel, selon les normes et les exigences nationales et internationales. Entrepris en septembre 2011 pour une durée prévue de douze mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Des mesures correctrices ont été mises en œuvre pour corriger les carences identifiées dans le dernier rapport du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. De nouveaux règlements, des manuels à l'usage des inspecteurs, des manuels et des listes de vérification pour la certification et la surveillance continue ont été élaborés. Le département nouvellement créé de médecine aéronautique a formulé ses propres règles et règlements qui régissent la certification médicale.

SRI LANKA

Évaluation initiale et mission de formulation du projet pour le nouvel aéroport international de Hambantota (LKA/12/601)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile du Sri Lanka (CAASL), était d'évaluer les travaux réalisés dans le projet du nouvel aéroport et de fournir à la CAASL des conseils sur les besoins relatifs à la certification

d'aéroport et à l'état opérationnel ainsi qu'à la définition de l'expertise de l'OACI requise pour aider à cet égard. Entrepris en janvier 2013 pour une durée prévue de trois jours de travail, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Une visite sur le site du nouvel aéroport international de Hambantota a été entreprise, des travaux relatifs au projet ont été évalués et des conseils ont été donnés à la CAASL sur les besoins concernant la certification de l'aéroport et l'état d'avancement opérationnel. Un rapport complet, comprenant une analyse des écarts par rapport à l'Annexe 14 de l'OACI — *Aérodromes*, a été remis à la CAASL.

SWAZILAND

Assistance à l'Autorité de l'aviation civile du Swaziland dans le domaine de la supervision de la sécurité (SWA/12/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Swaziland, est d'apporter son assistance pour résoudre les carences identifiées durant l'audit du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI réalisé en 2007, et de renforcer les capacités de l'Autorité de l'aviation civile. Entrepris en juin 2013, le projet a une durée prévue de 12 mois.

Réalisations du projet

En se fondant sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des questions du protocole d'audit et du plan d'action correctrice de l'État, une assistance a été fournie pour la résolution des carences identifiées et pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Des règlements d'exploitation spécifiques et des procédures opérationnelles normalisées ont été amendés et mis à jour. Le personnel du projet a examiné et révisé les besoins en matière de formation et les plans concernant le personnel national, dispensé la formation en cours d'emploi (OJT) et organisé des formations gratuites dispensées par des partenaires externes dans le domaine de la certification et de la surveillance des opérations aériennes et des activités de maintenance. Un plan directeur de surveillance et un programme d'audits de la réglementation, d'inspection des pistes et d'inspection en vol a été élaboré. Un processus de certification pour la délivrance des certificats d'exploitation aérienne a été élaboré. Une assistance a été fournie pour la création d'une Direction de la sécurité des vols et des normes.

TCHAD**Assistance à l'Autorité de l'aviation civile (ADAC) — Certification des exploitants aériens (CHD/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Tchad, est d'aider à la certification des exploitants aériens, de dispenser une formation en cours d'emploi aux inspecteurs nationaux et d'aider à mettre à jour les règlements nationaux. Entrepris en octobre 2013, le projet a une durée prévue de 6 mois.

Réalisations du projet

Des experts internationaux ont été recrutés dans les domaines de l'exploitation aérienne et de la navigabilité. Une révision initiale de la législation et des procédures relatives à la délivrance des certificats d'exploitation aérienne a été effectuée.

URUGUAY**Renforcement de la Direction de l'aviation civile et de l'infrastructure (DINACIA) (URU/08/801)*****But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Uruguay, sont d'assurer la fourniture de ressources techniques, administratives et professionnelles permettant à l'Autorité de l'aviation civile d'assumer ses responsabilités de supervision de la sécurité en conformité avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI et les Règlements aéronautiques d'Amérique latine (LAR), ainsi que de moderniser les services de la circulation aérienne. Entrepris en 2009 pour une durée initiale de quatre ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'août 2014.

Réalisations du projet

Le projet a soutenu la mise en œuvre d'un « Plan complet de surveillance continue de la supervision de la sécurité », comportant au total 15 inspections nationales et internationales. Le soutien a continué d'être apporté aux autorités locales par le biais du recrutement de dix professionnels nationaux. Une formation récurrente a été offerte dans le domaine de l'exploitation aérienne et pour les inspecteurs de sûreté de l'aviation. Un nouveau système de traitement des messages aéronautiques (AMHS) a été acheté.

Service des achats d'aviation civile (CAPS) (URU/05/701)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Direction de l'aviation civile et de l'infrastructure (DINACIA), est d'acquérir des équipements pour renforcer les autorités aéronautiques. Entrepris en 2005, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Des négociations sont en cours avec un fournisseur international pour l'acquisition d'un véhicule de lutte contre l'incendie. L'achat du système radar est en cours d'exécution.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)**Modernisation des aéroports et du contrôle de la circulation aérienne (VEN/04/806)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, était la modernisation du contrôle de la circulation aérienne et des services d'aéroport en vue d'assurer la sécurité et le développement de l'aviation civile au Venezuela. Entrepris en 2004, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

Des équipements de communication ont été entièrement livrés et certifiés sur l'Isla des Aves. La livraison, l'installation et la réception des équipements de communication sont terminées pour la tour de contrôle de l'aérodrome de Santo Domingo. Deux aides à la navigation ont été installées et réceptionnées à Puerto Vivas et Punto Fijo.

Renforcement de l'infrastructure aéronautique au Venezuela (VEN/13/601)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, était de réaliser une enquête sur le terrain, y compris une évaluation de la situation actuelle à neuf aéroports vénézuéliens sélectionnés par l'Instituto Nacional de Aeronáutica Civil (INAC), afin de déterminer les besoins en réhabilitation et en amélioration. Entrepris en janvier 2013, ce projet est terminé.

Réalisations du projet

Une enquête sur le terrain concernant des aéroports sélectionnés a été effectuée par deux experts internationaux. Elle comprenait la collecte des données et documents sur l'état actuel de l'infrastructure et des services aéroportuaires, l'accent étant mis sur les domaines des bâtiments d'aérogare, les tours de contrôle, les pistes, les voies de circulation et les aires de trafic, et l'identification des besoins en matière de remise en état et d'amélioration des infrastructures pour chaque aéroport.

Évaluation des hélicoptères de recherches et sauvetage (VEN/13/602)**But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, était de réaliser une étude sur l'utilisation et l'exploitation des hélicoptères pour les activités de recherches et sauvetage. Entrepris en janvier 2013, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Les études nécessaires ont été réalisées par un expert international avec l'assistance d'un expert régional de l'OACI. Une étude et un rapport ont été préparés sur l'utilisation actuelle et sur la capacité des hélicoptères de recherches et sauvetage de l'INAC.

NATIONS UNIES**Assistance aux Nations Unies pour la transition du processus de sollicitation de l'appel d'offres à la demande de propositions pour les services de vols nolisés (UNP/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par les Nations Unies, est de fournir une assistance pour l'élaboration des éléments d'un modèle visant à faciliter aux Nations Unies le passage à une nouvelle méthode de sollicitation pour la fourniture des services de vols nolisés nécessaires pour soutenir les missions des Nations Unies sur le terrain. Entrepris en juillet 2012 pour une durée prévue de huit mois, le projet a été prolongé jusqu'en mars 2014.

Réalisations du projet

L'objectif initial du projet a été mené à bien, et un rapport final a été soumis aux Nations Unies en mai 2013, en même temps que deux présentations des résultats du projet au Secrétariat de l'ONU en mai 2013 et aux États membres en juillet 2013. Par la suite, l'ONU a demandé à l'OACI de continuer à fournir une assistance dans cet effort en prolongeant le projet, qui est actuellement en cours.

LISTE DES PROJETS INTER-PAYS ET INTERRÉGIONAUX**RÉGION AFRIQUE****Assistance aux Autorités Africaines et Malgaches de l'Aviation Civile (AAMAC) pour l'établissement d'une entité internationale de supervision de la sécurité (RAF/10/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par les AAMAC (constituées par les États membres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo), est d'aider les AAMAC à passer de leur cadre coopératif actuel à celui d'une organisation internationale (organisme régional de supervision de la sécurité) qui aidera ses États membres à s'acquitter de leurs fonctions de supervision de la sécurité, selon les besoins. Entrepris en septembre 2010 pour une durée prévue de 12 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Une assistance a été fournie pour l'établissement du Secrétariat exécutif des AAMAC. Ceci comprenait la rédaction du règlement du personnel et des procédures de travail pour l'élaboration de règles communes ainsi que l'audit des membres des AAMAC sur l'application de ces règles. Un avis de vacance a été publié pour le poste de Secrétaire exécutif, et du soutien a été fourni pour l'évaluation et la sélection du candidat retenu. Une feuille de route a été élaborée pour le démarrage opérationnel des AAMAC, y compris une estimation des ressources requises, et soumise à l'approbation du Conseil des AAMAC.

Assistance à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (RAF/11/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (comprenant le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo) et la France, est d'aider à l'acquisition de systèmes de radar secondaire de surveillance monopulse (MSSR) avec fonctionnalité mode S et de gestion du trafic aérien (ATM) pour appuyer les opérations de contrôle du trafic aérien régional, d'approche et d'aérodrome et les services connexes, y compris tous les travaux de génie civil nécessaires à fournir à l'ASECNA dans le cadre de son projet

d'extension de la surveillance. Entrepris en décembre 2011 pour une durée prévue de 18 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre 2014.

Réalisations du projet

Comme l'a demandé l'ASECNA, afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet et une étroite coordination, un expert de la coopération technique a été temporairement affecté au bureau régional de l'OACI à Dakar, Sénégal, depuis juillet 2013. Les documents de conception des systèmes et des travaux de génie civil ont été examinés et approuvés en octobre 2013. La formation en usine sur le MSSR et l'ATM a été effectuée, et plus de 30 agents de maintenance de l'ASECNA y ont participé. Les tests d'acceptation en usine (FAT) ont été achevés pour huit systèmes MSSR et huit ATM. Les équipements testés ont par la suite été expédiés aux sites concernés, ainsi qu'à un entrepôt centralisé à Dakar. Les plans de transition ont été soumis pour chacun des sites et sont actuellement en cours d'examen. La mise à niveau de l'ACC est terminée pour le site de Dakar.

Assistance pour l'établissement de l'Agence du Groupe de l'Accord de Banjul chargée des enquêtes sur les accidents (BAGAIA) (BGA/09/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par les États membres du Groupe de l'Accord de Banjul (BAG) (Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone), avec un appui financier et en nature de la Banque africaine de développement et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, est d'aider les États membres du Groupe de l'Accord de Banjul à mettre sur pied l'Agence du BAG pour les enquêtes sur les accidents (BAGAIA), dont le rôle est d'aider en particulier les États membres du BAG à réaliser des enquêtes indépendantes sur les accidents et les incidents graves d'aviation conformément aux normes internationales. Entrepris en septembre 2012 pour une durée initiale de douze mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Des missions ont été effectuées au Libéria, au Ghana, au Nigéria, en Gambie et en Sierra Leone. Le volume des activités, des besoins et des moyens conformément aux exigences de l'OACI a été examiné en fonction des résultats des précédents audits du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP). Après le recueil et l'examen des lois, règlements, politiques, procédures et rapports sur les activités de l'aviation, une assistance a été fournie dans la formulation de plans d'action supplémentaires et l'élaboration de mesures appropriées pour remédier aux carences. Un cours de deux semaines sur les enquêtes sur les accidents d'aviation (AAI), premier cours de formation de la BAGAIA, s'est tenu au Cabo Verde. Organisé par le Commissaire de la BAGAIA et deux autres instructeurs, le cours a connu la participation de 49 représentants des États membres du BAG. Une réunion préliminaire

informelle de la Commission de la BAGAIA s'est tenue en marge du cours AAI susmentionné.

Audit technique et opérationnel du réseau satellitaire de la Région Afrique-Océan Indien (AFISNET) (RAF/13/602)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par les États membres et les organisations du Comité de gestion du réseau satellitaire (SNMC), c'est-à-dire l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et en Madagascar (ASECNA), la Ghana Civil Aviation Authority, la Nigerian Airspace Management Agency (NAMA) et la FIR Roberts, est d'aider à la réalisation d'un audit technique et opérationnel du réseau satellitaire de la Région Afrique-Océan Indien (AFISNET) et à produire un rapport sur les carences identifiées avec des recommandations de mesures correctrices, ainsi qu'un plan détaillé de développement du réseau (architecture, protocole, techniques d'accès, coût) accompagné d'une stratégie de mise en œuvre échelonnée. Entrepris en décembre 2013, le projet a une durée prévue de quatre mois.

Réalisations du projet

Le recrutement de huit experts faisant partie des deux équipes d'audit s'est terminé en décembre. Un modèle d'audit a été rédigé pour assurer l'harmonisation.

Organisation du Groupe de l'Accord de Banjul pour la supervision de la sécurité de l'aviation (BAGASOO) (BGS/09/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par les États membres du Groupe de l'Accord de Banjul (BAG) (Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone), avec un appui financier et en nature de la Banque africaine de développement, de la société Boeing, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, est d'aider les États membres du Groupe de l'Accord de Banjul à mettre sur pied l'Organisation du BAG pour la supervision de la sécurité de l'aviation (BAGASOO), dont le rôle est de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la sous-région. Entrepris en juillet 2010 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2014.

Réalisations du projet

Avec la collaboration de la FAA et le soutien du Programme « Safe Skies for Africa » des États-Unis, un total de 180 jours de cours de formation ont été dispensés à 36 membres du personnel aéronautique des Autorités de l'aviation

civile des États membres du BAG et de l'industrie. La formation portait sur divers domaines, notamment : les systèmes de gestion de la sécurité (SGS), le système de formation des inspecteurs (ITS) et la résolution des problèmes de sécurité. L'Union européenne (UE) a également parrainé la formation sur l'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers (SAFA), qui a été donnée par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA). Un soutien technique a été fourni à la Guinée, à la Sierra Leone et au Libéria pour la résolution de carences de supervision de la sécurité, y compris les problèmes graves de sécurité (PGS) identifiés par le Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP). Un soutien technique a été fourni au Cameroun dans les domaines de la formation en cours d'emploi, de l'évaluation des documents et de la surveillance des exploitants aériens (inspections et contrôles en route). La BAGASOO a élaboré un logiciel de base de données pour les fiches de formation des inspecteurs et le système de qualification (ITRAQS), qui est actuellement utilisé comme cadre commun pour la formation et la qualification des inspecteurs gouvernementaux de la sécurité (GSI) des États membres du BAG. Ce système a été entièrement mis en œuvre dans six États membres. Le travail est en train d'être parachevé sur l'élaboration de systèmes de logiciels d'aviation, y compris un système de fichiers de formation et de qualification des inspecteurs, des fichiers d'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers, un système de suivi des activités de sécurité des inspecteurs, un système de suivi des travaux et une plate-forme de formation en ligne sur ordinateur (CBT) pour dispenser la formation aéronautique.

Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) — Afrique (RAF/07/805)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds central des Nations Unies pour la lutte contre la grippe (CFIA), ainsi que par des contributions en nature de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Autorité de l'aviation civile de Singapour, ainsi que d'autres États et organisations internationales, était, grâce à des arrangements de coopération entre les États participants et leur administration (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Kenya, Lesotho, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe), de réduire le risque de propagation des maladies transmissibles par les voyageurs aériens, comme la grippe potentiellement pandémique. Le projet CAPSCA apporte une assistance aux États pour les mettre en mesure de respecter les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI figurant dans les Annexes 6, 9, 11, 14 et 18, ainsi que dans les *Procédures pour les services de navigation aérienne — Gestion du trafic aérien* (PANS-ATM, Doc 4444) et les lignes directrices connexes relatives à l'établissement de plans d'urgence concernant les urgences de santé publique. Le projet, entrepris en mars 2008, est terminé.

Réalisations du projet

Les activités de mise en œuvre en 2013 étaient liées à la clôture du projet.

Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — UEMOA (COSCAP-UEMOA) (RAF/01/807)**But du projet**

Ce projet est financé par les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et la Mauritanie, avec des contributions financières et en nature de la Banque africaine de développement, de la société Boeing, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), de la Commission européenne et de la Coopération française. Ses objectifs sont de rehausser la sécurité du transport aérien, de développer les connaissances et les compétences techniques des inspecteurs nationaux grâce à une formation théorique et en cours d'emploi, d'exécuter des tâches de certification et de surveillance des exploitants aériens pour le compte des autorités de l'aviation civile dont les moyens de supervision sont actuellement limités, et d'établir un programme d'inspection et de certification des aéroports qui mènera à la création d'un organisme de sécurité aéronautique regroupant les États membres. Entrepris en 2004, avec une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2014.

Réalisations du projet

Les projets de règlements techniques communs dans les domaines de la délivrance des licences du personnel, de l'exploitation aérienne, de la navigabilité et des aéroports ont été revus et validés. La formation a été dispensée à 130 agents nationaux de tous les États membres dans les domaines de la certification des aéroports et de la navigabilité. Le personnel du projet a participé à la première réunion de l'Organisation régionale de supervision de la sécurité (RSOO) dans le contexte du programme de l'Union européenne intitulé « Soutien au secteur du transport aérien et aux applications des services satellitaires » dans le cadre du partenariat stratégique UE-Afrique ainsi qu'à divers ateliers, réunions et conférences régionaux et internationaux, et participé au Programme coopératif d'inspection dans la région AFI (AFI-CIS). Sept missions d'assistance ont été effectuées dans des États membres et une assistance a été fournie dans la certification d'un aéroport international.

Développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la Région WACAF — Projet pilote (RAF/10/802)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Cabo Verde, la Gambie, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal, est de renforcer les capacités des instances de réglementation des États de réaliser la supervision de la sécurité des services AeroMet par l'adoption d'une approche systémique globale. À la fin de ce projet pilote, la capacité et l'expertise renforcées au sein de la région seront la base soit de la poursuite du programme, soit de l'établissement d'un organisme qui lui succédera. Entrepris en octobre 2012 pour une durée prévue de huit mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de février 2014.

Réalisations du projet

Des modèles de règlements, manuels et éléments indicatifs ont été élaborés pour appuyer l'inspection, l'audit et la surveillance des services météorologiques aéronautiques. Des cours de formation de base et avancés ont été organisés pour les inspecteurs de météorologie aéronautique des États membres. Des cours sur le recouvrement de coûts des services de météorologie aéronautique ont également été organisés pour sensibiliser les administrations de l'aviation civile et de la météorologie.

Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité dans les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (COSCAP-SADC) (RAF/01/802)***But du projet***

Ce projet est financé par les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), avec des apports financiers et en nature de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis. Son objectif est l'établissement d'une organisation coopérative régionale permanente ou semi-permanente appelée Organisation de la sécurité de l'aviation de la SADC (SASO), qui aura pour mandat d'assurer l'éventail complet ou partiel, selon les besoins, des fonctions de certification et de surveillance pour le compte des États membres de la SADC et d'établir un centre de ressources pour la formation dans ces domaines. Entrepris en avril 2008, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Une assistance a été fournie pour l'établissement de la SASO. Les documents élaborés comprenaient le plan de transition, le plan d'affaires et le budget de la

SASO pour la première année, le plan d'élaboration du programme de travail et le programme de travail de la SASO pour la première année, le programme régional de sécurité, le site web et le logo de la SASO, le programme régional des lettres de créance des inspecteurs de la sécurité, le protocole d'accord entre la SASO et les États membres, le profil des compétences et la description des fonctions du Directeur exécutif de la SASO et un manuel sur la qualité. La formation théorique et en cours d'emploi a été dispensée à 156 cadres nationaux, ou facilitée pour les États membres, principalement dans les domaines de la liste minimale d'équipements (LME), du programme de maintenance continue, des procédures de maintenance et de contrôle, de l'approche de la surveillance continue (CMA) ; du système de formation des inspecteurs ; du système de gestion de la sécurité (SGS) ; de la résolution des problèmes graves de sécurité (PGS) ; des inspecteurs gouvernementaux de la sécurité (GSI) (navigabilité et exploitation) ; de la certification des exploitants aériens ; de l'organisme de maintenance accrédité ; et de l'élaboration des cours. L'assistance technique fournie comprenait la préparation d'une mission de validation coordonnée (ICVM) de l'OACI, d'une mission ciblée et des missions AFI-CIS dans huit États membres de la SADC.

RÉGION AMÉRIQUES

Concept opérationnel de gestion du trafic aérien (ATM) et appui technologique correspondant en matière de communications, navigation et surveillance (CNS) (RLA/06/901)

But du projet

Les objectifs de ce projet, financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du), sont de développer et d'appliquer les initiatives du Plan mondial de navigation aérienne, ce qui permettra de passer d'un système de gestion de la circulation aérienne basé sur des aides au sol à un système fondé sur les performances des aéronefs ; de mettre en œuvre un système d'assurance de la qualité des services d'information aéronautique et des systèmes de gestion de la sécurité qui soient conformes aux normes internationales ; et d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre et l'intégration de systèmes de gestion du trafic aérien automatisés dans la Région SAM afin de faciliter l'échange de renseignements et la prise conjointe de décisions concernant tous les éléments du système de gestion du trafic aérien (ATM). Entrepris en 2007 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à décembre 2017.

Réalisations du projet

La Colombie s'est jointe au projet, ce qui a porté à dix le nombre de ses États membres. Des plans d'action pour la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) en route (RNAV 5) ; les régions terminales et l'approche ; la gestion des courants de trafic aérien (ATFM) ; les améliorations

de capacité dans les communications, la navigation et la surveillance (CNS) ; l'interconnexion de la gestion du trafic aérien (ATM) automatisé dans les centres de contrôle régional ; l'interconnexion du système de traitement des messages ATS (AMHS) ; et l'optimisation du réseau de routes ATS, ont été développés. Le processus d'appel d'offres pour le service de disponibilité du contrôle autonome de l'intégrité par le récepteur (RAIM) a été effectué. Les activités de mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité dans les services météorologiques se sont poursuivies. Le projet a appuyé la convocation de deux réunions du Groupe de mise en œuvre (SAM) et parrainé la livraison de cinq programmes de formation relatifs aux questions susmentionnées ainsi qu'à l'amélioration de la conception et de la gestion des aéroports, avec une participation totale de 192 spécialistes.

Mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances dans la Région Caraïbes (RLA/09/801)

But du projet

Ce projet est financé par les États/Territoires et organisations participants [Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, États-Unis, France (Antilles françaises), Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, République dominicaine, Royaume-Uni (Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat), Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago, le Système de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation des Caraïbes (CASSOS), la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA) et l'Autorité de l'aviation civile des Caraïbes orientales (ECCAA)]. L'objectif est d'apporter une assistance aux États/Territoires/Organisations de la Région Caraïbes (CAR) pour stimuler la mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances menant à un système ATM mondial sans discontinuité. Les systèmes de navigation aérienne seront appropriés sur le plan opérationnel, techniquement réalisables et économiquement viables ; ils seront harmonisés avec le Plan mondial de navigation aérienne (GANP), le Plan de navigation aérienne (ANP) régional CAR/SAM et le Plan régional de mise en œuvre de la navigation aérienne fondée sur les performances NAM/CAR (NAM/CAR RPBANIP). Entrepris en 2009 pour une durée prévue de quatre ans, ce projet a été prolongé jusqu'en décembre 2014.

Réalisations du projet

Le projet a fourni aux États et organisations participants des éléments d'orientation et des outils de référence pour les inspections d'aéroport afin de vérifier et d'assurer la conformité des installations, services et équipements d'aéroport à des normes et pratiques spécifiées et d'améliorer la sensibilisation des États au concept d'espace aérien de navigation fondée sur les performances (PBN).

Réseau numérique de communications, navigation et surveillance (CNS) — Gestion du réseau numérique d'Amérique du Sud (REDDIG) et administration du segment satellitaire (RLA/03/901)***But du projet***

Ce projet est financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, de la France, du Guyana, du Paraguay, du Pérou, du Suriname, de Trinité-et-Tobago, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du). Son objectif est d'instaurer un mécanisme multinational pour gérer le réseau numérique de communications, navigation et surveillance (CNS) via le REDDIG et de moderniser les communications du service fixe aéronautique pour les rendre homogènes, interconnectables et interopérables avec d'autres réseaux numériques de la Région Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM). Depuis l'établissement du mécanisme multinational, le projet gère temporairement le réseau REDDIG et met en œuvre des applications dans le secteur CNS/ATM conformément aux dispositions du Plan régional de navigation aérienne — Document de mise en œuvre des installations et services (FASID) pour la Région CAR/SAM. Entrepris en 2003 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'en décembre 2018.

Réalisations du projet

Le projet a continué de gérer efficacement le réseau REDDIG et d'administrer le segment satellitaire en fournissant à tous les États membres un réseau solide et fiable qui appuie les services de télécommunications aéronautiques dans la région avec les normes les plus élevées de qualité et de disponibilité, et d'aider à la mise en œuvre de nouveaux services. Sept opérations relatives à la logistique ont été réalisées, notamment l'achat des pièces de rechange supplémentaires nécessaires pour les États membres. Un cours a été donné sur les systèmes de traitement des messages ATS et les aspects d'interconnexion, avec la participation de 34 délégués de 11 États membres. Neuf bourses ont été accordées. Le contrat pour le réseau numérique REDDIG II a été attribué après toutes les procédures d'appel d'offres et sa mise en œuvre est en cours.

Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) — Amériques (RLA/08/901)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds central des Nations Unies pour la lutte contre la grippe (CFIA), ainsi que par des contributions en nature de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Autorité de l'aviation civile de Singapour ainsi que d'autres États et organisations internationales, est, grâce à des arrangements de coopération conclus entre les États participants [Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili,

Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Équateur, El Salvador, États-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Royaume-Uni (Îles Turques et Caïques), Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du) et leurs administrations de l'aviation civile et autorités sanitaires, est de réduire le risque de propagation de maladies transmissibles par les voyageurs aériens, comme la grippe potentiellement pandémique. Entrepris en décembre 2008, le projet est terminé.

Réalisations du projet

Les activités réalisées en 2013 étaient liées à la clôture du projet.

Transition au système mondial de navigation par satellite (GNSS) dans la Région Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM) — Solution de renforcement pour les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (SACCSA) (RLA/03/902)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par les Gouvernements de la Colombie, du Costa Rica, de l'Espagne, du Panama, de Trinité-et-Tobago, du Venezuela (République bolivarienne du) ainsi que par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA), est de planifier le développement des aspects techniques, financiers et opérationnels d'un système de renforcement satellitaire (SBAS) préopérationnel pour la Région Caraïbes/Amérique du Sud CAR/SAM, en tenant compte de l'évolution du GNSS, des recommandations de la onzième Conférence de navigation aérienne et des conclusions du Groupe régional CAR/SAM de planification et de mise en œuvre (GREPECAS). Entrepris en 2003 pour une durée prévue de quatre ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Les activités se sont poursuivies avec l'exploitation du réseau de surveillance du projet et la définition du prototype SBAS de la SACCSA. Des zones de performance dégradées dans le cadre d'un système régional ESBAS ont été identifiées ainsi que la définition de solutions complémentaires.

Coopération technique fournie à la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC) (RLA/06/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par 22 États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC), est d'apporter une assistance administrative dans la gestion du Secrétariat de la CLAC. Ce projet découle

des nouveaux arrangements de travail conclus le 21 décembre 2005 entre le Président du Conseil de l'OACI et le Président de la CLAC, qui tiennent compte de ce que cette organisation régionale est devenue administrativement et financièrement autonome. Ces arrangements de travail sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Entrepris en janvier 2007, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Un soutien continu a été apporté par des activités telles que formation à la gestion administrative, réunions, séminaires, traitement des bourses de perfectionnement et dispositions de voyage.

Système régional de supervision de la sécurité pour l'Amérique latine (SRVSOP) (RLA/99/901)

But du projet

Ce projet est financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Cuba, de l'Équateur, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du), avec la participation d'Airbus en qualité d'observateur. Son objectif est d'établir et de faire fonctionner un système régional de supervision de la sécurité avec le soutien technique, logistique et administratif nécessaire. Entrepris en 2011 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

Réalisations du projet

Ce projet a continué de gérer l'harmonisation des règlements aéronautiques de l'Amérique latine (LAR) et des procédures connexes, ainsi que des réunions d'experts, des activités multinationales de certification et de surveillance, des programmes de formation et de l'appui technique aux États membres. La formation dispensée comprenait 26 ateliers et cours auxquels ont pris part 382 participants, comprenant des cours pour inspecteurs d'aérodrome, des cours sur la délivrance des licences du personnel, l'exploitation et la navigabilité pour inspecteurs gouvernementaux, un symposium sur la médecine aéronautique, des cours sur l'approbation des aéronefs et des exploitants pour la navigation de surface/qualité de navigation requise et des cours sur le programme d'échange de données d'inspection des aires de trafic (IDISR). En rapport avec le programme IDISR, des informations sur 624 inspections d'aires de trafic ont été téléchargées dans la base de données. Des LAR sur la délivrance des licences du personnel, la navigabilité, l'exploitation et les aérodromes ont aussi été révisés et actualisés ainsi que des manuels d'inspecteur de la navigabilité et de l'exploitation. Le processus d'adoption ou d'adaptation/harmonisation des LAR comme règlements nationaux par les États membres s'est poursuivi avec différents niveaux de mise en œuvre. Un État supplémentaire a signé l'accord de coopération multinationale pour l'acceptation d'organismes de maintenance d'aéronefs et de composantes

d'aéronefs parmi les autorités de l'aviation civile des États membres du SRVSOP sur la base du rapport d'audit de l'équipe multinationale du système. La première certification multinationale d'un organisme de maintenance agréé a été officiellement effectuée dans le cadre du SRVSOP.

Formation de personnel aéronautique dans la Région CAR/SAM (RLA/97/903)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Espagne, est d'améliorer la gestion opérationnelle des fournisseurs de services de navigation aérienne, des exploitants d'aéroports et d'autres fournisseurs de services, grâce à la participation à des conférences, séminaires et programmes de bourses de perfectionnement. Entrepris en 1997, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Un séminaire international sur la réception et la transition des aéroports a été organisé avec la participation de 55 fonctionnaires des administrations de l'aviation civile de la région. Dans le domaine de la coopération internationale, deux bourses d'une durée d'un an et 45 bourses d'une durée de deux semaines ont été attribuées pour un programme de maîtrise en Aéroports, portant sur des domaines tels que les opérations aéroportuaires, les services de navigation aérienne et la gestion des aéroports.

COCESNA — Assistance technique pour la surveillance du projet de remise en état des centres de contrôle de la circulation aérienne en Amérique centrale (RLS/13/801)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA), est d'apporter un appui à la COCESNA dans la surveillance sur le terrain et la supervision des activités réalisées sous contrat pour la remise en état des centres de contrôle de la circulation aérienne, d'un radar secondaire et de systèmes de communications du service mobile aéronautique/haute fréquence (AMS/HF). Entrepris en septembre 2013, pour une durée prévue de 18 semaines, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Un expert international a été recruté pour revoir les rapports de chaque site et produire des conclusions et des recommandations.



Obtention d'une assistance pour le processus d'appel d'offres pour la Transition à MEVA III (RLA/12/902)***But du projet***

L'objectif de ce projet, qui est financé par Aruba, les Bahamas, le Belize, le Costa Rica, Cuba, le Guatemala, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, la République dominicaine et le Royaume Uni (Îles Caïmanes), est de fournir une assistance au processus d'acquisition de la Transition à MEVA III. Entrepris en 2012 pour une durée prévue de 18 semaines, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Un dossier d'appel d'offres consistant en un cahier de charges avec des critères d'évaluation a été préparé en collaboration avec le Bureau régional de Mexico.

RÉGION ASIE ET PACIFIQUE**Programme de procédures de vol Asie-Pacifique (FPP) (RAS/09/801)*****But du projet***

L'objectif de ce programme, financé par les États/administrations participants actifs suivants : Australie, Chine (République populaire de, RAS de Hong Kong et RAS de Macao), France (Polynésie française), Mongolie, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Singapour et Thaïlande et co-localisé au sous-bureau régional APAC de l'OACI, est d'aider les États à développer une capacité durable dans le domaine des procédures de vol aux instruments, pour respecter leurs engagements au titre de la Résolution A36-23 de l'Assemblée sur la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) et leurs obligations en matière de qualité de leurs procédures de vol aux instruments (IFP), renforcées selon la Résolution A37-11 de l'Assemblée. L'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, Fidji, la Malaisie, les Maldives, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, la République démocratique populaire lao, le Sri Lanka, le Timor-Leste, Tonga et le Viet Nam participent au programme en qualité d'États usagers participants, mais n'apportent pas de contributions annuelles. Entrepris en janvier 2010 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2017.

Réalisations du projet

Une assistance à la conception de formations et de procédures a été apportée aux États membres, en coopération avec des organisations partenaires, telles que le Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité (COSCAP) et l'Association du transport aérien international (IATA). Dix cours et ateliers de formation qui ont attiré

178 participants de 18 États/Administrations ont été donnés en Chine, au Pakistan et en Thaïlande, dont : un atelier de mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) ; un cours initial sur les *Procédures pour les services de navigation aérienne — Exploitation technique des aéronefs* (PANS-OPS) pour concepteur de procédures ; un cours de conception de procédures PBN ; une formation en cours d'emploi à la conception de procédures ; un cours de recyclage pour concepteur de procédures ; un cours d'approbation opérationnelle de la PBN et un atelier de conception de l'espace aérien PBN. Des consultations, une assistance à l'assurance qualité et un appui à la conception de procédures ont aussi été fournis aux trois États membres.

Assistance aux petits États insulaires du Pacifique Sud-Ouest, concernant la certification des aéroports et la mise en œuvre des SGS (RAS/10/801)

But du projet

Ce projet est financé par une subvention de la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS) ou par des États participants [Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga]. Ses objectifs sont d'améliorer la capacité de supervision réglementaire des États et d'établir la base juridique pour les programmes de certification des aéroports et les programmes nationaux de sécurité (PNS), de manière à assurer que la mise en œuvre de toutes les activités de certification des aéroports et des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) soit faite en conformité avec l'Annexe 14 — *Aéroports*, Volume I, *Conception et exploitation technique des aéroports*, de l'OACI, et autres éléments indicatifs pertinents, à renforcer la notion de gestion de la sécurité auprès des États participants, et à renforcer les capacités des États dans le cadre de leur PNS, en matière d'acceptation et de supervision des plans SGS des fournisseurs de services d'aéroports. Entrepris en septembre 2011 pour une durée prévue de quatre mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Deux missions ont été effectuées aux États fédérés de Micronésie et aux Îles Marshall. Des échantillons de documents comprenant des règlements de certification d'aéroport, des manuels d'inspecteurs d'aéroport et des manuels d'aéroport antérieurement préparés pour ce projet par un expert en certification/sécurité d'aéroport, ont été partagés avec les Autorités de l'aviation civile des deux États.

Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) — Asie et Pacifique (RAS/06/801)***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds de l'OACI pour l'efficacité du CAPSCA, le programme de l'OACI pour le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), et par des contributions en nature de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Autorité de l'aviation civile de Singapour, est, par le biais d'arrangements de coopération entre les États et administrations participants (Afghanistan, Brunéi Darussalam, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RAS de Hong Kong, RAS de Macao, République populaire de Chine, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga et Viet Nam), de gérer les risques de propagation des maladies transmissibles par les voyageurs aériens comme la grippe potentiellement pandémique. Entrepris en septembre 2006 pour une durée prévue de trois mois, ce projet a été prolongé jusqu'à ce que les États membres/Administrations arrivent à la conclusion que la planification de la préparation régionale et la réponse aux questions de santé publique dans le secteur de l'aviation aient atteint un niveau satisfaisant de maturité.

Réalisations du projet

Brunéi Darussalam s'est joint au projet, ce qui porte le nombre de membres à 20 États. La 6^e réunion du projet CAPSCA–Asie-Pacifique s'est tenue à Manille, Philippines, en avril 2013, avec 76 participants au total, représentant les Administrations d'aviation civile, les Autorités de santé publique et les organisations partenaires. Pour renforcer la capacité nationale aux points d'entrée conformément aux exigences du Règlement sanitaire international (2005), une visite d'assistance de deux jours du CAPSCA au Sri Lanka a été entreprise conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en mai 2013. Une communication intitulée « Perspectives mondiales sur les pandémies de santé dans la gestion des crises » présentant en détail le programme et les réalisations du CAPSCA de l'OACI, a été présentée à la 5^e conférence de l'Association des compagnies aériennes d'Asie et du Pacifique sur la riposte d'urgence, tenue à Bangkok, en septembre 2013.

Programme coopératif de sûreté de l'aviation — Région Asie-Pacifique (CASP-AP) (RAS/04/901)***But du projet***

Ce programme est financé par les États participants [Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine (RAS de Hong Kong et RAS de Macao), Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Sri Lanka, Timor-Leste et Viet Nam], ainsi que par une

subvention de la Commission européenne et du Gouvernement du Canada. Ses objectifs sont d'assurer la conformité aux conventions internationales, aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, en particulier celles de l'Annexe 17 — *Sûreté*, et aux dispositions de l'Annexe 9 — *Facilitation*, relatives à la sûreté, ainsi qu'aux éléments d'orientation figurant dans le *Manuel de sûreté de l'aviation* de l'OACI (Diffusion restreinte). Le programme vise à renforcer les capacités des États et administrations participants en matière de sûreté de l'aviation, à créer une structure régionale pour la coopération et la coordination sur les questions de sûreté de l'aviation et à assurer la formation des personnels de sûreté de l'aviation. Entrepris en 2004 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'août 2014.

Réalisations du projet

Des missions d'assistance technique ont été entreprises aux Maldives, au Cambodge et en Mongolie pour la correction des carences identifiées par le Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et d'autres constatations relatives à la sûreté de l'aviation. Le modèle de Programme national de sûreté de l'aviation CASP-AP (NCSASP), qui comprend toutes les exigences des Amendements n^{os} 12 et 13 de l'Annexe 17, a été remis aux États participants. Quatre cours de formation et ateliers standard ont été organisés, portant sur les domaines de la législation de la sûreté de l'aviation, la gestion, les inspecteurs nationaux et la gestion de crise pour 158 participants de 16 États et une région administrative. Une approche sous-régionale durable de renforcement des capacités pour la supervision de la sécurité par les États a été initiée par un atelier de contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation. Des éléments indicatifs ont été élaborés dans les domaines des dispositions de sûreté concernant les fournisseurs des services de la circulation aérienne, la certification des instructeurs et la formation à la mise en œuvre. La première réunion technique et opérationnelle du CASP-AP s'est tenue au Bureau régional de l'OACI de Bangkok en janvier 2013. La 10^e réunion du Comité de pilotage (SCM) s'est tenue à l'Académie de l'aviation de Singapour en avril 2013. Cette réunion a connu la participation de 40 délégués de 14 États et Administrations membres, de la Transportation Security Administration des États-Unis, du service de sûreté de l'aviation de la Nouvelle-Zélande, de l'Association du transport aérien international (IATA) et de l'Association des compagnies aériennes d'Asie et du Pacifique.

Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Nord (COSCAP-NA) (RAS/02/901)

But du projet

Ce projet est financé par la Mongolie, la République de Corée, la République populaire de Chine et la République populaire démocratique de Corée, et reçoit des subventions d'Airbus, de la société Boeing et de Transports Canada, ainsi que des contributions en nature de l'Administration de l'aviation civile de la Chine (CAAC), de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis et d'États

membres. Ses objectifs sont d'améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la région, ainsi que la formation et le perfectionnement professionnel d'inspecteurs nationaux de la navigabilité et de l'exploitation aérienne, d'harmoniser les politiques et les règlements, d'apporter une assistance en matière de certification et d'inspection aux États qui ne sont actuellement pas en mesure de satisfaire aux obligations réglementaires, de coordonner les programmes d'assistance technique et d'établir une équipe régionale de sécurité de l'aviation pour mettre en œuvre des solutions élaborées globalement aux problèmes de sécurité. Entrepris en février 2003 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de janvier 2018.

Réalisations du projet

Le comité directeur du COSCAP-NA s'est réuni en avril 2013 en République de Corée. Cinq missions destinées à appuyer trois États membres pour ce qui est des activités d'approche de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) ont été menées. Trois missions aux États membres comprenaient également le soutien au développement et à la mise en œuvre continue de leurs programmes nationaux de sécurité (PNS). Dix-sept cours de formation ont été organisés pour 547 participants de 11 États dans les domaines suivants : planification d'aérodrome, PNS, navigabilité, CMA, perte de contrôle, réduction des accidents à l'approche et à l'atterrissage, mesures de performance de la sécurité, location des aéronefs, exploitation des aéronefs durant l'hiver, facteurs humains et systèmes de gestion de la sécurité. L'équipe NARAST a participé à l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie-Pacifique (APRAST) de l'OACI pour identifier les problèmes de sécurité et proposer des mesures à l'attention du comité directeur du COSCAP-NA.

Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Sud (COSCAP-SA) (RAS/97/902)

But du projet

Ce projet, financé par les Gouvernements de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka, reçoit des subventions d'Airbus et de la société Boeing, ainsi que des contributions en nature de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de la France et d'États membres. Son objectif est d'améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la sous-région. Les principaux objectifs de la phase IV du projet consistent notamment à renforcer le cadre institutionnel régional de l'aviation ; aider au développement d'un cadre réglementaire harmonisé ; promouvoir une approche systémique globale pour mener des activités de supervision de la sécurité basées sur l'application effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et sur des moyens efficaces de supervision de la sécurité ; mettre en place un système régional de partage de l'information pour améliorer l'accès aux renseignements relatifs à la sécurité ; aider les autorités de l'aviation civile des États membres dans leurs efforts pour se conformer aux normes internationales et nationales de l'aviation civile ; et

appuyer le perfectionnement des ressources humaines de l'aviation civile. Entrepris en 1997 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de septembre 2018.

Réalisations du projet

Après la conclusion de la phase III du projet en septembre 2013, une réunion extraordinaire du comité directeur a eu lieu à Bangkok, en juin 2013, pour examiner la date de démarrage de la phase IV, qui a commencé en octobre 2013. L'équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie du Sud (SARAST) a participé à l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie-Pacifique (APRAST) de l'OACI pour identifier les problèmes de sécurité et proposer des mesures à l'attention du comité directeur du COSCAP-SA. Trente-sept programmes de formation ont été donnés à 900 participants de sept États, dans les domaines suivants : approbation opérationnelle et mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) ; acheminement des marchandises dangereuses ; certification des aérodromes ; essais de friction sur piste ; supervision de la PBN ; et pilote inspecteur désigné (DCP)/inspecteurs des opérations en vol (FOI). La formation en cours d'emploi a été dispensée en rapport avec le certificat d'exploitation aérienne (AOC), les procédures d'audit et le programme d'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers (SAFA). Des règlements, normes et orientations types ont été créés et utilisés dans les programmes de formation connexes. Trente-quatre missions d'assistance technique ont été réalisées au Bhoutan, en Inde, aux Maldives, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka.

Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Sud-Est (COSCAP-SEA) (RAS/97/903)

But du projet

Ce projet est financé par les Gouvernements du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine (RAS de Hong Kong et RAS de Macao), de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande, du Timor-Leste et du Viet Nam, et reçoit des subventions d'Airbus et de la société Boeing, ainsi que des contributions en nature d'Airbus, de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de la France, de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis et d'États membres. Ses objectifs sont de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la région ; d'améliorer la formation et le perfectionnement professionnel des inspecteurs nationaux de la navigabilité et de l'exploitation aérienne ; d'harmoniser les politiques et les règlements ; d'apporter une assistance dans les domaines de la certification et de l'inspection aux États qui ne peuvent pas actuellement s'acquitter de leurs obligations en matière de réglementation ; de coordonner les programmes d'assistance technique ; et d'établir une équipe régionale de sécurité de l'aviation pour appliquer les solutions aux problèmes de sécurité élaborées à l'échelle mondiale. Entrepris en 2001 pour une durée prévue de cinq ans, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

Réalisations du projet

Le comité directeur COSCAP-SEA s'est réuni à Bangkok en novembre 2013. L'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie du Sud-Est (SEARAST) a participé à l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie-Pacifique (APRAST) de l'OACI pour identifier les problèmes de sécurité et proposer des mesures à soumettre à l'attention du comité directeur COSCAP-SEA. Dix-huit cours, séminaires et ateliers, portant sur des questions telles que certification des aérodromes ; état de la surface des pistes ; marchandises dangereuses ; navigation fondée sur les performances ; inspection de la sécurité des cabines ; inspection des opérations en vol ; mesures des performances de sécurité et systèmes de gestion de la sécurité (SGS), ont été donnés à 373 participants de 13 États membres. Quarante missions/événements/réunions ont été organisés pour soutenir 12 États membres. Vingt-quatre missions d'assistance technique, dont 19 pour appuyer le suivi de l'USOAP et la mise en œuvre de mesures correctrices, ainsi que de la transition à la méthode de la surveillance continue (CMA), ont été organisées pour appuyer toutes les administrations membres.

RÉGION EUROPE ET MOYEN-ORIENT**Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — États du Golfe (COSCAP-GS) (RAB/04/801)****But du projet**

Ce projet est financé par les Gouvernements de Bahreïn, des Émirats arabes unis et du Koweït, avec l'appui d'Airbus, de la société Boeing, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis et d'Etihad Airways (Émirats arabes unis). Son objectif est de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la sous-région des États du Golfe, par l'harmonisation et l'application efficace des normes internationales et des dispositions, règlements et procédures nationaux de supervision de la sécurité, pour contribuer au développement social et économique de la sous-région et stimuler la coopération entre les États participants. Il vise aussi à créer une structure régionale pour la coopération et la coordination en matière de sûreté de l'aviation, et pour la formation du personnel de sûreté. Entrepris en 2005 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2015.

Réalisations du projet

Neuf séminaires, sessions de formation et ateliers ont été organisés à Bahreïn, aux Émirats arabes unis et au Koweït, et ont connu la participation de 150 délégués de neuf États. Ceux-ci portaient sur la méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI ; le *Manuel de navigabilité* de l'OACI ; la matrice comparative et l'analyse des écarts de l'AESA et les règlements généraux sur

l'exploitation aérienne (OPS) de l'Autorité générale de l'aviation civile (AGAC) ; programme de fiabilité/maintenance programmée de la liste minimale d'équipements de référence/liste minimale d'équipements (LMER/LME) ; certification des aéronefs ; aéronefs vieillissants, navigabilité et retour sur l'expérience ; évaluation/gestion des risques pour la sécurité des données de vol ; formation des inspecteurs et parties 66/145/147 des règlements. Deux séminaires et ateliers ont été organisés au Koweït avec 62 personnels nationaux sur les questions du *Manuel de navigabilité* de l'OACI ; le manuel des inspecteurs de navigabilité du COSCAP-GS ; les politiques, les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les obligations des États en matière de sécurité internationale ; les procédures de surveillance des régulateurs pour les autorisations requises concernant la navigation fondée sur les performances/les performances de navigation requises (PBN/RNP-AR) et la mise en œuvre de la CMA/USOAP. Deux séminaires et ateliers ont été organisés au Bahreïn avec la participation de 16 personnels nationaux et huit délégués d'organisations internationales sur les questions des techniques d'audit des régulateurs et des techniques d'audit avancées. Une nouvelle structure réglementaire de l'aviation civile a été préparée en ce qui concerne l'exploitation des aéronefs (transport aérien commercial et aviation générale) ainsi qu'un manuel administratif du COSCAP-GS. L'élaboration d'une liste de vérification croisée de la navigabilité et d'un manuel de formation a progressé. Le manuel de l'inspecteur de navigabilité a été révisé.

Développement de la sécurité d'exploitation et du maintien de la navigabilité dans la Communauté d'États indépendants (COSCAP-CEI) (RER/01/901)

But du projet

Ce projet est un accord de coopération entre les États de la Communauté d'États indépendants (CEI) (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine), mis en œuvre avec des contributions en nature du Complexe aéronautique Iliouchine, du Comité aéronautique inter-États (CAI) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, et avec des contributions financières d'Airbus. Il a pour objectifs de renforcer les moyens de supervision de la sécurité dans les États participants, par l'établissement au Comité aéronautique inter-États (CAI) d'un centre régional de formation et de services consultatifs en matière de sécurité des vols ; de fournir une assistance pour remédier aux carences observées ; de former des inspecteurs nationaux ; et d'harmoniser les législations nationales de l'aviation selon les besoins. Entrepris en 2001 pour une durée prévue de six ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2014.

Réalisations du projet

Quatre cent quarante-trois personnes de 17 États et 42 d'organisations internationales ont participé à des réunions, séminaires et ateliers comprenant : un



atelier sur l'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers (SAFA) organisé par Airbus, le CAI et l'Autorité de l'aviation civile (AAC) du Kazakhstan à Almaty pour les compagnies aériennes du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan ; un atelier SAFA organisé par Airbus, le CAI et l'AAC de l'Ukraine à Kiev pour les AAC et les compagnies aériennes de l'Arménie, du Bélarus, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine ; un atelier SAFA organisé par Airbus, le CAI et l'AAC de l'Azerbaïdjan à Bakou pour les AAC et les compagnies aériennes de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Turkménistan ; la première réunion du Groupe d'experts régionaux OACI-Europe de la sécurité des vols (IEREST) organisée au siège du CAI avec l'assistance du projet ; un séminaire sur la liste minimale d'équipements de référence/liste minimale d'équipements (LMER/LME) a été organisé au siège du CAI pour toutes les AAC qui participent au projet ; un atelier SAFA organisé par Airbus au siège du CAI ; un atelier sur le dégivrage organisé par Airbus à Surgut pour les spécialistes des compagnies aériennes et des aéroports des régions les plus touchées par les conditions de givrage ; et un séminaire Airbus sur « La familiarisation avec les documents d'Airbus » pour les pilotes et les ingénieurs.

Programme coopératif de sûreté de l'aviation — Moyen-Orient (CASP-MID) (RAB/13/901)

But du projet

L'objectif de ce projet, financé par les Gouvernements des États participants, à savoir l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, le Koweït et le Soudan, est de veiller à la conformité aux conventions internationales, aux normes et pratiques recommandées ainsi qu'aux éléments indicatifs de l'OACI relatifs à la sûreté et à la facilitation de l'aviation, en renforçant les capacités de mise en œuvre des États participants et en créant une structure régionale de coopération et de coordination pour les questions relatives à la sûreté de l'aviation et à la facilitation, et pour la formation du personnel de sûreté de l'aviation. Le projet vise également à améliorer la réglementation et l'application des dispositions et arrangements de sûreté, et la capacité de mise en œuvre aux aéroports internationaux des États participants ; le développement d'une structure permanente de sûreté de l'aviation à long terme pour la coopération et la coordination des questions de sûreté de l'aviation entre les États participants ; et la fourniture d'une assistance aux États participants pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de facilitation. Entrepris en juillet 2013, le projet a une durée prévue de trois ans.

Réalisations du projet

La première réunion du comité directeur exécutif (ESC), qui s'est tenue à Manama, Bahreïn, en septembre 2013, a approuvé le plan de travail annuel 2013-2014 du CASP-MID et les termes de référence du groupe de travail des experts (EWG). Une deuxième réunion de l'EWG s'est tenue en novembre 2013. Un cours national d'inspecteurs de l'OACI s'est tenu au Centre de formation à la sûreté de l'aviation de Dubaï en octobre 2013, avec la participation de

18 personnels de trois États. Un cours d'instructeurs nationaux de l'OACI s'est tenu à l'Académie de l'aviation du Golfe à Manama, en novembre 2013, pour 18 participants d'un État.

— FIN —